

Sommaire

1. Editorial
2. Programme de recherche urbaine pour le développement : genèse, objectifs, apports scientifiques
4. Sommaire détaillé
5. Stratégies d'acteurs et logiques d'action
10. Configurations spatiales et sociales urbaines
16. Politiques urbaines et relations public/privé
21. Dispositifs de gestion des villes
26. Publications
27. Forum
28. Nouvelles de la coopération



Ambiance rue Ma May, une des rues du quartier commerçant dit des 36 rues de Hanoi - Emmanuel Cerise

Programme de recherche urbaine pour le développement

Gouverner les villes du Sud ?

Ce numéro spécial de *Villes en développement* est consacré au Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) et accompagne le colloque de restitution et de valorisation des travaux de recherche menés depuis trois ans dans ce cadre. Le programme marque une évolution notable aussi bien dans la nature de la production scientifique que dans ses usages. En effet, les trente équipes de recherches ont contribué à enrichir la connaissance des villes du Sud et de leurs acteurs après une trop longue absence d'investigation scientifique. Ces recherches ont élaboré des problématiques spécifiques à leurs territoires, et dans une optique pluridisciplinaire, mené une analyse extrêmement fine des jeux d'acteurs, donnant à l'urbanité la complexité qui la caractérise en ce début de XXI^{ème} siècle. Les espaces urbains sont le fruit de jeux politiques locaux, qu'ils soient privés et publics, formels et informels, qui ne peuvent se comprendre qu'avec la prise en compte des forces « du dehors », de cette « modernité mondialisante » selon une expression chère à Georges Balandier.

Ces territoires sont bien les réalités d'aujourd'hui et de demain qu'il va falloir gouverner ; faire face aux multiples enjeux nés des reconfigurations des espaces de peuplement ainsi que de la croissance des villes. Ici des pôles

d'attractivités économiques se créent, là des corridors de développement sont initiés. Dans d'autres régions, des territoires sont en guerre et nécessitent des actions spécifiques sur la ville. Mais un double mouvement semble traverser toutes les expériences étudiées dans ce programme PRUD : un processus inéluctable plus ou moins avancé selon les pays de redéfinition du rôle de l'Etat par la décentralisation, et une aspiration à davantage de participation aux décisions politiques d'une société civile dont la complexité est largement démontrée dans ces travaux de recherche.

Dès lors, ce colloque ne pourrait-il pas être un moment de contribution à la réhabilitation des politiques publiques afin de gouverner les villes ? Ne pourrait-il pas être un moment au cours duquel le monde de la recherche et celui de la décision politique tissent des liens pérennes afin que les décalages entre analyses, diagnostics et décisions politiques s'amenuisent ? Ces questions s'imposent afin d'aborder les défis majeurs en ce début de XXI^{ème} siècle. ■

Xavier Crépin,
Délégué général de l'Isted
Jean-Jacques Gabas,
Maître de conférences Université
Paris XI/Orsay et IEP Paris,
Président d'honneur du GEMDEV

Programme de recherche urbaine pour le développement : genèse, objectifs, apports scientifiques

Charles Goldblum, professeur des universités, président du comité scientifique du PRUD

Annik Osmont, maître de conférences honoraire, secrétaire exécutive du PRUD

L'internationalisation des économies et les effets de la mondialisation – dérèglementation, privatisation, délocalisation – bouleversent en profondeur les mécanismes de l'urbanisation et les systèmes urbains et territoriaux dans les pays du Sud. Contrairement à ce qui était attendu du rôle majeur des villes imaginées comme moteurs du développement, et de l'urbanisation comme enjeu de la croissance, on constate depuis une dizaine d'années un creusement des inégalités entre le Nord et le Sud, et une augmentation de cette pauvreté urbaine qu'on espérait réduire grâce aux retombées de la croissance. Dans de nombreux cas, les Etats, affaiblis par des programmes disproportionnés de réformes économiques et institutionnelles, rencontrent de grosses difficultés dans la mise en place de projets de décentralisation supposant que les autorités locales ont les compétences et les moyens financiers de gouverner leur ville, directement ou par délégation. Une quinzaine d'années après la mise en chantier de ces réformes, la perplexité est grande, habitant aussi bien les responsables et décideurs politiques nationaux que les acteurs de la coopération urbaine, les grands opérateurs de services et leurs partenaires locaux tout autant que la « société civile ».

Dès lors, plutôt que d'imposer de l'extérieur des modèles de développement urbain souvent inappropriés au contexte, il convient d'inventer des dispositifs alternatifs et concertés en matière de gestion du développement urbain, d'administration et de gouvernement des villes.

A la fin des années quatre-vingt-dix cette nouvelle donne urbaine impliquait, notamment aux yeux du ministère des Affaires étrangères (MAE), une relance de la recherche scientifique dans ce domaine, qui mettrait principalement l'accent sur les configurations d'acteurs, associées aux nouvelles logiques d'intervention sur les villes. De ce constat est né le PRUD, Programme de recherche urbaine pour le développement.

■ Genèse et objectifs du programme

C'est au printemps 2001 que le ministère des Affaires étrangères (MAE) décide de lancer une action concertée incitative dans le domaine de la recherche urbaine pour le développement à l'échelle de l'ensemble de la zone de solidarité prioritaire (ZSP)¹. Cette action fait suite à la réalisation en 1999 par le GEMDEV (groupement d'Intérêt Scientifique pour l'Étude de la Mondialisation et du Développement) d'un bilan prospectif de la recherche urbaine en coopération, à la demande de la sous-direction de la recherche du MAE. L'ISTED a été désigné comme l'opérateur ensemble du Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD), en partenariat avec le

GEMDEV, investi de la responsabilité scientifique.

Le PRUD poursuit trois grands objectifs :

- relancer la recherche urbaine pour le développement, sur la base d'un renouvellement problématique et thématique ;
- produire des connaissances nouvelles sur l'urbanisation des pays du Sud pour éclairer l'action publique en matière de développement urbain et de coopération internationale ;
- restaurer ou initier des relations de partenariat et d'échanges entre la communauté scientifique française et les communautés scientifiques des pays du Sud dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement.

Compte tenu des évolutions constatées dans le champ du développement urbain et pour répondre aux objectifs mentionnés ci-dessus, la présente action incitative a été organisée selon les deux axes prioritaires suivants :

- le premier axe concerne les interventions sur la ville et vise à l'élaboration de connaissances relatives aux projets urbains et aux dispositifs de gestion urbaine, ainsi qu'à leurs modalités de mise en œuvre ;
- le second axe concerne l'identification et l'analyse des logiques et stratégies d'acteurs mobilisées par ces interventions et vise à la production de clés de lecture des situations de projet – y compris des effets de blocage ou de conflits auxquels celles-ci s'exposent.

Il était également attendu des recherches qu'elles contribuent au renouvellement des approches et des démarches d'analyse, ainsi qu'à la clarification et au réexamen critique des notions en vigueur dans le champ du développement urbain : gouvernance, développement durable, pauvreté urbaine, société civile, pour ne citer que quelques exemples.

■ Equipes de recherche et terrains d'étude

L'appel à propositions a suscité une centaine de réponses, issues non seulement d'équipes françaises ou de pays partenaires au sein de la ZSP, mais également d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Trente-deux équipes ont été retenues par le comité scientifique, et trente sont arrivées au terme de leur recherche. Les organismes mandataires sont majoritairement des laboratoires et des instituts de recherche de type universitaire, mais également des organismes à caractère associatif. Au total, 250 chercheurs ont effectivement été impliqués dans le programme. En outre, la plupart des équipes sont mixtes Nord-Sud – plus de 40 % des chercheurs sont des ressortissants du Sud – et associent des experts et des praticiens ; ajoutons que 20% des membres des équipes sont des jeunes chercheurs.

Approximativement la moitié des projets de recherche portent sur des questions urbaines en Afrique subsaharienne et à Madagascar, huit portent sur des villes d'Asie du Sud-Est, onze s'intéressent aux villes des pays du pourtour méditerranéen et deux à celles de la région Caraïbe. La grande majorité de ces projets offre une approche comparative à l'échelle d'un sous-ensemble régional et pour certains à l'échelle intercontinentale. Autre point méthodologique : l'analyse critique des dispositifs d'intervention dans les situations observées est prise en compte et valorisée par rapport à la seule description des phénomènes appuyée sur des enquêtes de terrain.

■ **Dynamique des échanges, regards croisés et synergies. Les réunions régionales**

Une des originalités de la conduite du PRUD a résidé dans la tenue de réunions régionales² à mi-parcours, dans quatre villes de la ZSP - Hanoi, Rabat, La Havane et Dakar - qui, dans des conditions chaque fois spécifiques, ont constitué un événement de nature à sensibiliser les pouvoirs publics, des acteurs urbains et des chercheurs non engagés dans le PRUD, au rôle de l'aménagement urbain dans le développement ainsi qu'à l'importance et aux enjeux de la recherche et de la coopération internationale dans ce domaine. Parce que ces réunions répondaient à une logique transversale, elles ont été source de synergies entre ces différents acteurs, autour de convergences thématiques et problématiques.

■ **Premier bilan. Le colloque de restitution et de valorisation des recherches**

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan détaillé d'un programme dont la production s'avère riche. Le programme des ateliers qui vont occuper une journée entière du colloque, avec plus de trente interventions, propose aux équipes de restituer les résultats essentiels de leur recherche, et de les soumettre au débat. Ce sera donc une première étape, qui fait déjà apparaître des lignes de force dans les thématiques, celles-ci se distinguant soit par leur transversalité, soit par leur singularité.

Il en est ainsi de l'identification des acteurs de l'aménagement et de la gestion urbaine, qui révèle un processus de complexification largement répandu, amplifié par l'intervention d'un nombre croissant d'acteurs internationaux et marqué par des relations obligées entre sphères publique et privée. Les conflits entre les acteurs et les modèles opérationnels qu'ils portent posent dans beaucoup de cas la question de l'efficacité du pouvoir de régulation des politiques publiques. La revendication d'une gestion urbaine participative pose celle de la construction de la société civile et de son statut, entre le local et l'international.

Au total, les analyses mettent en lumière la dimension politique du développement urbain. C'est aussi en ces termes que sont posées les questions de décentralisation et de gouvernance locale, face à la réalité des pouvoirs locaux et de la démocratie locale. La question de la municipalisation pourrait ainsi devenir centrale par rapport aux notions de décentralisation et de gouvernance.

La thématique des services urbains, du caractère souvent composite, entre « formel » et « informel », public et privé,

des dispositifs de leur gestion, ainsi que la question de la régulation ont été largement abordées, y compris pour mesurer l'impact social et politique des mesures prises.

Enfin, des questions particulières de recherche sont posées, concernant notamment les relations complexes entre expertise locale et internationale, la place des économies souterraines dans les socio-systèmes urbains, le rôle de l'humanitaire dans la gestion de situations urbaines de crise, voire de guerre. Les trois recherches menées dans les territoires autonomes de Palestine, sans aucun doute les plus atypiques du programme, sont pourtant riches d'enseignements généraux sur la gestion urbaine, les interventions sur la ville et le jeu des acteurs.

La valorisation des recherches menées dans le cadre du PRUD va revêtir deux aspects.

Pour respecter un usage, classique au demeurant, un effort de diffusion par différents canaux de publication mobilise à la fois les chercheurs et les responsables du PRUD. Ce numéro spécial de VED est un tout premier pas en ce sens. Des notes de synthèse émanant des équipes vont être disponibles, comme document de travail, pour le colloque. Suivront ensuite des publications à l'initiative d'une ou plusieurs équipes et un ouvrage de synthèse.

Au-delà de ce mode de valorisation, le colloque international organisé par le PRUD à l'UNESCO doit pouvoir constituer une opportunité formidable pour que soit construit un pont entre la recherche et l'action pour le développement urbain, à travers l'instauration d'un dialogue entre chercheurs, décideurs, élus locaux, spécialistes en prise directe sur l'action et personnalités de la société civile, qu'ils soient du Nord ou du Sud, à l'intérieur ou hors des limites de la zone de solidarité prioritaire.

C'est tout le sens que nous avons voulu donner au titre du colloque : « Gouverner les villes du Sud, défis pour la recherche et pour l'action ».

1. Liste des pays de la ZSP (en 2001)

- **Proche Orient** : Liban, Territoires autonomes palestiniens.
- **Afrique du Nord** : Algérie, Maroc, Tunisie.
- **Afrique sub-saharienne et Océan indien** : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée-Equatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sao-Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe.
- **Péninsule indochinoise** : Cambodge, Laos, Vietnam.
- **Caraïbes** : Cuba, Grenade, Haïti, République Dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines.
- **Amérique latine** : Surinam.
- **Pacifique** : Vanuatu.

2. Les thèmes des réunions régionales :

- **Hanoi** : (novembre 2002)
« Regards croisés sur Hanoi : transition, spécificité urbaine et choix de développement »
- **Rabat** : (janvier 2003)
« Gouvernement urbain, acteurs et pouvoirs locaux »
- **La Havane** : (février 2003)
« Gestion urbaine démocratique : initiatives locales »
- **Dakar** : (avril 2003)
« Quels acteurs, quels dispositifs d'intervention, pour quelle ville ? »

■ Stratégies d'acteurs et logiques d'action

GOLFE DE GUINÉE

5. Continuités/discontinuités des formes et des légitimations de pouvoir en ville et leur impact sur l'aménagement urbain
Odile Goerg, SEDET, Université Paris VII

6. Villes en guerre, guerres en ville
Eric Levron, François Grünewald, URD

VIETNAM - CAMBODGE

- Expertises locales et étrangères dans les infrastructures urbaines
Eric Baye, Economie et Humanisme

BASSIN MEDITERRANÉEN

7. Cultures et milieux urbanistiques locaux
Taoufik Souami, IFU, Université Paris VIII

BÉNIN - MALI

8. Les villes : laboratoires de démocraties ?
Michèle Leclerc-Olive, EHESS, CEMS

VIETNAM

- Le rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine
René Parenteau, Institut d'urbanisme, Université de Montréal (Canada)
Nguyen Quoc Thong, Université d'architecture de Hanoi (Vietnam)

MAROC - BURKINA FASO

9. L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise ?
Aziz Iraki, INAU, Maroc
Michèle Jolé, IUP

■ Configurations spatiales et sociales urbaines

MADAGASCAR

10. Les marchés : espaces de transaction et pôles de développement urbain
Faranirina Rajaonah, SEDET, Université Paris VII

VIETNAM

11. Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh-Ville et Hanoi
Patrick Gubry, IRD

AFRIQUE DU SUD

12. Innovation et modification des champs urbains : évaluation de l'action municipale dans le centre déshérité de Johannesburg
Deborah Posel, WISER, Université de Witwatersrand, Afrique du Sud

VIETNAM

- Hanoi, entre urbanisme duel et urbanisme dialogique : Formes d'opposition et formes de conciliation des acteurs de l'urbain
Christian Pédelahore, IPRAUS, Ecole d'architecture de Paris-Belleville

LAOS - VIETNAM

13. Projets de voirie et recomposition urbaines à Ventiane et Hanoi
Nathalie Lancret, IPRAUS, CNRS
Karine Peyronnie, IRD

SÉNÉGAL

14. Emergence de nouveaux acteurs locaux et recomposition des territoires : appropriation de la centralité des villes par les Moodu Moodu
Cheickh Sarr, Université Gaston Berger, Saint-Louis
Amadou Diop, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

TERRITOIRES PALESTINIENS

15. L'urbanisation des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie
Hélène Seren, SHAML

■ Politiques urbaines et relations public/privé

MAROC - VIETNAM

16. Transitions nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable
Claude de Miras, IRD, Université de Marseille

VIETNAM

17. L'évaluation des projets d'aides publiques au développement : Hô Chi Minh-Ville et Hanoi
Duc Nhuan Nguyen, SEDET, Université Paris VII
Laurence Nguyen, LTMU, Université Paris VIII

MAROC - TUNISIE

- Réseaux de transport et services urbains au Maghreb : Les cas de Casablanca et de Tunis
Chantal Chanson-Jabeur, SEDET, Université Paris VII

CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL - AFRIQUE DU SUD

18. Autour de services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites : confrontations d'expériences abidjanaises, dakaroises et durbanites
Sylvie Bredeloup, IRD, LPED, Université de Marseille

LIBAN - MAROC - ALGÉRIE - MAURITANIE

- L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales
Françoise Navez-Bouchanine, CNRS, Université de Tours

VIETNAM

19. Métropolisation et développement durable : les enjeux du relogement planifié des zones d'habitat précaire à Hô Chi Minh-Ville
Sébastien Wust, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse

CAMEROUN

20. De la planification urbaine à l'urbanisme des projets de lotissements
Touna Mama, Université de Yaoundé II, Cameroun

TERRITOIRES PALESTINIENS

- Analyse sociologique des opérations de réhabilitation des centres anciens d'Hébron et de Bethléem
Monique Hirschhorn, Université Paris V

■ Dispositifs de gestion des villes

MOZAMBIQUE - AFRIQUE DU SUD - CÔTE D'IVOIRE - MALI

21. Stratégies des acteurs, dynamiques urbaines et structuration des territoires
Denis Requier-Desjardins, Université de Versailles - St Quentin en Yvelines

AFRIQUE DU SUD - ÉTHIOPIE - NIGERIA - TANZANIE

- Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne
Alain Dubresson, Université Paris X Nanterre

BURKINA FASO - MALI

22. « Incivilités de la société civile » : Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako
Jacky Bouju, MMSH, Université d'Aix-en-Provence

AFRIQUE - MOYEN ORIENT

23. Les municipalités dans le champ politique local : les effets des modèles exportés de décentralisation sur la gestion des villes
Emile Le Bris, IRD

CUBA

24. Facteurs d'initiatives communautaires réussies au niveau du « barrio »
Kosta Mathéy, Trialog, Université de Darmstadt

PALESTINE

25. Gestion des services urbains : Construction institutionnelle, processus et mode de régulation
Marlène Ghorayeb, LTMU, IFU
Jean-Pierre Troche, Ville et Habitat

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

26. La nouvelle coutume urbaine : évolution comparée des filières de la gestion foncière urbaine
Alain Durand-Lasserve, CNRS, SEDET, Université Paris VII

MAROC - SÉNÉGAL

27. Les services urbains liés à l'environnement : entre mondialisation et participation - Regards croisés
Jean-Louis Coll, Jean-Jacques Guibbert, Université de Toulouse Le Mirail

GOLF DE GUINÉE

Continuités/discontinuités des formes et des légitimations de pouvoir en ville et leur impact sur l'aménagement urbain

Responsable scientifique : Odile Goerg – Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps (SEDET), Université Paris VII

Contact : o.goerg@free.fr

L'analyse des pouvoirs en ville, leur légitimation et leur impact sur l'aménagement urbain se situe sur la longue durée, dans une perspective comparatiste, entre des villes de colonisation française : Cotonou, Conakry, Kaolack mais aussi britannique et allemande Lagos et Lomé. Les facteurs de variation entre les quartiers étudiés sont nombreux : profondeur historique, localisation par rapport à l'ensemble urbain (centre ou périphérie), politique d'urbanisme, surface et poids démographique, diversité des pouvoirs.

Les acteurs identifiés à l'échelle locale sont divers : représentants administratifs et techniques du pouvoir central, éléments élus ou nommés liés aux structures municipales, associations mais aussi dirigeants issus des communautés installées de longue date. L'effort de modernisation des structures urbaines n'a en effet nulle part balayé les organisations anciennes, parfois effacées temporairement du fait d'une réglementation contraignante. Les structures s'adaptent au gré de la conjoncture politique mais la pression démographique et l'afflux de ruraux remettent en cause cet état de fait ; la marginalisation des formes anciennes de pouvoir est fréquente, même si leur médiation est souvent sollicitée en cas de conflit.

Marché NUGBODEKON : une initiative des femmes de Cadjèhoun, Cotonou

Créé en 1978 par l'« Association des femmes vendeuses du marché de Cadjèhoun » (AFVVC), le marché est baptisé Nugbodékon, « marché de la vérité ».

Sur l'enseigne figure, outre le nom en français, une inscription en fongbé « marché de Cadjèhoun », pour les femmes alphabétisées en langue nationale. Elle est encadrée par une main ouverte, signifiant qu'on guérit de la pauvreté par le travail, et par les drapeaux du Bénin et de la France, évoquant la coopération internationale qui a permis la réhabilitation du marché.



Sotindjo S.

L'aménagement urbain met actuellement en jeu aussi bien les rapports intra-communautaires (entre familles dirigeantes, entre anciens dirigeants et occupants, entre occupants anciens et nouveaux venus) que les rapports entre les divers représentants du quartier (coutumiers, officiels, associatifs) et les gouvernants. La période actuelle semble donc bien être une période de transition où se côtoient diverses formes de pouvoir,

basées sur des légitimations d'essence différente : le poids des ancêtres, le sens de la communauté d'habitat, l'élection, la nomination par le haut mais aussi le rôle des instances internationales ou l'interprétation locale d'un discours mondialisant. Les divers pouvoirs collaborent, s'opposent ou s'allient selon des stratégies à chaque fois renouvelées, déterminées le plus souvent non par une perception d'ensemble de la gestion urbaine ou de

l'aménagement mais par des enjeux ponctuels (dans le temps) ou localisés (dans l'espace), sur lesquels ils mobilisent ceux dont ils tirent leur légitimité. ■

Villes en guerre, guerres en ville

Responsables scientifiques : Eric Levron, François Grünewald – Urgence - réhabilitation - développement (URD)

Contact : urd@urd.org

L'action humanitaire en milieu urbain reste réactive, non fondée sur des stratégies d'intervention propres. Face à l'urgence et aux contextes souvent difficiles, les projets humanitaires s'inscrivent de façon sectorielle sur des territoires prédéfinis. L'assistance dans les camps constitue en cela l'exemple le plus significatif. Les projets humanitaires urbains restent rares, notamment en raison de certains *a priori*, partagés à la fois par les organisations non gouvernementales (ONG), les autorités et les bailleurs de fonds.

Les fortes interactions entre les villes, les camps et les zones rurales ne sont que

trop rarement pris en compte et négligent ainsi les possibilités de potentialiser les actions en agissant de façon simultanée sur les différents milieux. Les logiques d'extension des villes situées en bordure des camps consolidés s'inscrivent sur l'intégration de ceux-ci, tout en prenant en compte la nécessité de régénérer ces camps, voire de faire table rase.

L'analyse des mécanismes d'adaptation des populations affectées montre le caractère provisoire et multipolaire des migrations *vers* et *dans* les villes. Leur intégration est davantage régie par des logiques individuelles, économiques et culturelles, ce qui est perçu à la fois comme

nouveau et complexe pour les humanitaires. De plus, les stratégies d'installation dans les villes apparaissent singulières en fonction de l'origine des migrants, la forme et la fonction de la ville. L'assistance humanitaire auprès des populations est marquée par une accélération de la transformation des supports du pouvoir, la création de nouveaux besoins en matière de services mais aussi un affaiblissement des mécanismes d'adaptation des populations en exil et un accroissement de la vulnérabilité d'une partie des populations hôtes.

L'implantation des humanitaires en ville suffit à créer un appel d'air des exilés, mais aussi une ville duale,

où populations et institutions coexistent sans se côtoyer. Cependant, les investissements générés par la présence des ONG dans les villes dynamisent artificiellement l'économie, modifient la fonction urbaine des villes qui les accueillent. Néanmoins, le départ souvent abrupt des humanitaires sonne comme une crise économique au niveau local. Malgré la complexité des interventions dans l'urgence dans les villes, le défi apparaît pourtant de taille afin d'éviter de reproduire des crises urbaines, qui portent les germes des nouveaux conflits urbains. ■

VIETNAM - CAMBODGE

Expertises locales et étrangères dans les infrastructures urbaines

Responsable scientifique : Eric Baye - Economie et humanisme

Contact : eric.baye@economie-humanisme.org

Cette recherche a essentiellement porté sur les bureaux d'études intervenant au niveau amont des projets (planification, études spécifiques). Elle a été menée sur la base d'une série d'entretiens auprès des acteurs concernés : responsables d'organismes de coopération, bailleurs de fonds, consultants internationaux et, responsables de haut rang des administrations centrales et locales.

Au Vietnam, le rôle de l'ingénierie/conseil s'est progressivement accru, entraînant une multiplication des prestataires : ingénierie publique, structures d'émanation universitaire et instituts de recherche, consultants privés,

et sociétés en joint-venture. L'ingénierie joue un rôle essentiel, en termes d'impacts, dans la préparation et l'accompagnement de projets

complexes et coûteux. L'offre demeure cependant de qualité très inégale, et l'ingénierie publique domine largement le marché. Au Cambodge,

l'expertise autochtone sous la forme de cabinets d'études est embryonnaire. Les interventions internationales massives, et la forte dépen-



Bus et vélo à Hanoi

Jean Michel Cusset

dance à l'égard de l'aide extérieure, font écho au manque de moyens locaux pour monter une ingénierie véritablement cambodgienne. Au Vietnam, les consultants étrangers sont généralement considérés comme compétents et professionnels, mais le quotidien des collaborations se heurte fré-

quemment à des difficultés dont la responsabilité est largement partagée : fonctionnaires peu disponibles, compétences médiocres des bureaux d'études locaux, dépendance de la maîtrise d'ouvrage publique au « politiques », mais aussi mauvaise préparation des consultants étrangers au

contexte local, arrogance ou manque de clarté dans les recommandations, etc. Le Viêt-nam attend beaucoup, peut être trop d'ailleurs, des bureaux d'études étrangers en matière de transferts de savoir-faire à travers la collaboration quotidienne. Il y a là un sujet à la fois délicat à traiter et chargé de sens en

terme d'appui au processus de développement. La question de l'ingénierie au Vietnam, comme au Cambodge, devrait être l'objet d'initiatives plus hardies des acteurs publics de la coopération (formation, aide à la capitalisation d'expériences), et du soutien institutionnel à la maîtrise d'ouvrage ■

BASSIN MEDITERRANÉEN

Cultures et milieux urbanistiques locaux

Responsable scientifique : Taoufik Souami – Institut français d'urbanisme (IFU), Université Paris VIII

Contact : tsouami@yahoo.fr

Cette recherche offre les premiers repères pour l'analyse des milieux professionnels locaux de l'urbanisme et de l'aménagement au sud et à l'est de la Méditerranée. Elle part d'une hypothèse : en deçà des structures institutionnelles, il existe une histoire des métiers, des compétences spécifiques, des divisions du travail, des routines et des épaisseurs sociales propres aux groupes de personnes engagés dans l'action sur la ville. Cet ensemble complexe (milieu urbanistique) jouerait un rôle particulier dans la réception et l'élaboration des politiques urbaines ainsi que dans leurs mises en œuvre.

Cette recherche porte sur six pays (Algérie, Maroc, Liban, Egypte, Turquie, Palestine) et bénéficie d'éclairages complémentaires sur trois autres pays (Syrie, Jordanie et Tunisie). Elle a abouti à la production de connaissance, d'analyses critiques dans quatre domaines :

- la formation (universités et instituts, programmes, enseignants...);
- les lieux d'exercice (administrations, agences, bureaux d'études, consultants.);
- les organisations professionnelles (associations, ordres, mutuelles, syndicats...);
- les pratiques.

Cette recherche permet

d'avancer les éclairages suivants :

- Les professionnels locaux pouvant exercer dans le domaine de l'urbanisme sont en nombre important. Ils ne présentent pas de structuration propre et sont répartis au sein d'organisations professionnelles diverses. Ces dernières demeurent focalisées sur leur propre légitimation et sur les missions d'entraide sociale.

L'émergence de ces milieux a été portée par les volontés de modernisation, de réformisme et de nationalisme des responsables politiques nationaux. Elle a produit une relative déconnexion entre milieux professionnels

et réalités urbaines : producteurs des plans d'urbanisme contredits par la réalité (informelles) des villes concernées. Cette déconnexion est maintenue par les formations universitaires qui se réfèrent plutôt aux débats occidentaux sur la ville.

Aujourd'hui, de grands bureaux d'études nationaux, privés et publics, prennent une importance croissante au sein de ce milieu. Dans leur stratégie de diversification, l'urbanisme devient une composante stratégique. Ils pèsent ainsi de plus en plus sur la nature de la commande, les réseaux de collaboration et parfois sur les cursus de formation. ■

Quelques organisations professionnelles

		Fondation	Inscrits	Forme
Algérie	Architectes	1994	2000	Ordre
	Ingénieurs	1989	-	Association
Maroc	Architectes	1941/2000	2300	Ordre
	Ingénieurs	-	-	Ordre
Liban	Architectes-ingénieurs	1951	30.000	Ordre-mutuelle-Syndicat
Egypte	Architectes-ingénieurs	1950	200.000	Ordre-mutuelle-Syndicat
	Urbanistes	1970	-	Association
Turquie	Architectes-ingénieurs	1954	-	Ordre-Mututelle
	Planificateurs urbains	1969	2650	Ordre

BÉNIN - MALI

Les villes : laboratoires de démocraties ?

Responsable scientifique : Michèle Leclerc-Olive - Ecole des hautes études en sciences sociales (EHES) -

Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS)

Contact : mleclerc@ehess.fr

Notre recherche visait à étudier les effets induits par la mise en œuvre des programmes de développement urbain sur le paysage socio-politique local. Comment les dispositifs de participation liés à ces programmes contribuent-ils à ce que certains acteurs acquièrent une nouvelle légitimité alors que d'autres se trouvent disqualifiés ? Cette question a été abordée en procédant à une analyse comparative des observations réalisées dans un quartier de Porto Novo (Zébou) et un quartier de Bamako (Samé).

Deux lignes de réflexion principales se sont dégagées de cette étude.

On constate que les problèmes à résoudre sont le plus souvent considérés comme purement techniques et traités au sein de dispositifs de participation animés par les seuls experts, tendant ainsi à disqualifier les espaces politiques qui accordent une place centrale aux pratiques délibératives. Si les quartiers sont « au bord du politique », c'est plus parce qu'on les y pousse que par indolence citoyenne.

On propose ensuite quelques réflexions pour « documen-

ter » une inquiétude : a-t-on accordé suffisamment d'attention aux relations entre les diverses formes de pouvoirs locaux et ces nouveaux pouvoirs publics, locaux eux aussi, que la coopération internationale cherche à légitimer ? Le choix de travailler à l'échelle du quartier trouve ici sa justification principale puisque s'y rencontrent des dynamiques autochtones, des dynamiques modernisatrices nationales et des dynamiques exogènes.

Mais, surtout, il a fallu, pour pouvoir procéder à un tel comparatisme « différentiel », accorder une place impor-

tante à l'élaboration d'un cadre théorique permettant de penser l'« action politique située ». Nous proposons d'exposer, à partir de quelques repères empiriques, une partie de ces ressources conceptuelles : celles qui ont trait à l'observation des dispositifs participatifs que les agences de développement préconisent pour la mise en œuvre de leur programme. ■

VIETNAM

Le rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine

Responsables scientifiques : René Parenteau - Institut d'urbanisme, Université de Montréal (Canada)

Nguyen Quoc Thong – Université d'architecture de Hanoi (Vietnam)

Contact : rene.parenteau@umontreal.ca

Nous avons étudié trois types de projets associant des acteurs de la société civile à la gestion de projet, à la fourniture de services environnementaux et à la gestion de conflits, et deux programmes de développement communautaire. Pour les fins de cette recherche, nous avons adopté la définition suivante de la société civile : « un espace public entre l'État et les citoyens où peuvent être entreprises des initiatives collectives par des groupes ayant assez d'autonomie pour intervenir par eux-mêmes ».

À la fin de cette recherche, nous pouvons conclure qu'il y a bien un espace public entre l'État et les citoyens



Recyclage de déchets à Nam Son, Hanoi

Pham Khanh Toan

au Vietnam dans notre domaine. Ce sont les grandes associations reconnues et les groupes d'habitants qui remplissent cet espace. La participation des associations et des groupes d'habitants a le plus souvent été limitée à des activités de sensibilisation. Dans peu de cas, les associations ont pu développer leurs propres initiatives, supportées en cela par des aides étrangères. Nous n'avons pas rencontré

d'acteurs de la société civile participant à des évaluations environnementales. Les acteurs ont rarement été associés à des comités responsables de la gestion des projets. Nous n'avons pas rencontré de mécanismes nouveaux, sauf une exception, pour une gestion conjointe, pour la résolution de conflits, ni même pour recevoir les plaintes. Les participants ont été fortement encadrés par le Parti et les associations regroupées

au niveau national. Il n'y avait pas tant d'associations actives sur le terrain et leur représentativité est relativement limitée. Elles n'ont pas été encouragées à développer des liens horizontaux à l'intérieur ni à l'extérieur de la communauté. Elles représentent cependant un très grand potentiel : elles peuvent rapidement mobiliser leurs membres, leurs cadres sont considérés compétents, elles ont de l'expérience

dans l'information du public et dans la levée de fonds. Il reste des pans entiers de la société civile qui ne sont pas organisés et qui ne participent pas à la gestion urbaine ; ce sont les acteurs du secteur informel, les petits commerçants, une bonne partie de la petite entreprise des biens et services, et une bonne partie de la jeunesse. ■

MAROC - BURKINA FASO

L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise ?

Responsables scientifiques : Aziz Iraki - Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU), Maroc, Michèle Jolé - Institut d'urbanisme de Paris (IUP)
Contact : jole@univ-paris12.fr

Cette recherche croise les regards des différents chercheurs de l'équipe sur les relations entre décentralisation, configurations d'acteurs et processus de légitimation. Elle est la rencontre de trois entrées dans la problématique :

- dispositif de décentralisation,
- gouvernement des territoires, stratégies municipales et marchandisation foncière (Burkina Faso), Quartiers non réglementaires,
- intermédiation, élite de proximité et restructuration urbaine (Maroc), changements institutionnels, configurations d'acteurs et dynamiques professionnelles (Maroc).

Dans chaque pays, l'analyse s'est appuyée sur deux villes de province et des quartiers de la ville principale nés hors de la légalité foncière (Tiflet, Souk el Arbaa, Casablanca au Maroc, Dédougou, Pouytenga, Ouagadougou au Burkina Faso).



Quartier en cours de régularisation à Tiflet, Maroc

Liliane Pierre

Dans chaque cas, elle a, cependant, privilégié une catégorie d'acteurs.

Au Burkina Faso, les élus expérimentent une gouvernance locale conditionnée par un dispositif national relayé par les services de l'État au niveau provincial et ouverte à un débat où prennent place certains habitants. Les conseils municipaux se dotent de plans de développement communaux, pratiquent des modes

de gestion contractualisée avec des opérateurs privés pour les marchés et les gares routières et entretiennent par la production de lotissements, une forte demande en logements.

Au Maroc, la mobilisation sociale des habitants et de leurs leaders participe de la construction des territoires autour de la gestion des lieux de culte et des demandes de régularisation des quartiers. Une contre-élite de proximi-

té acquiert une place dans le système politique local.

La démultiplication des techniciens locaux de l'urbanisme et leur concurrence, l'instabilité des cadres d'action, l'apparition de la notion de projets et de nouvelles figures professionnelles concourent à la recomposition et à la complexification des systèmes d'acteurs locaux qui demeurent marqués par la présence de l'Etat et de ses services. ■

MADAGASCAR

Les marchés : espaces de transaction et pôles de développement urbain

Responsable scientifique : Faranirina Rajaonah - Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps (SEDET), Université Paris VII

Contact : rajaonah@ccr.jussieu.fr

Les interventions sur les marchés sont l'objet d'enjeux politiques déterminés à différents niveaux (municipalités, gouvernement, bailleurs de fonds internationaux) dont les attentes divergent parfois entre elles et ne correspondent pas nécessairement avec les aspirations des usagers (commerçants ou clients). De manière générale les édiles municipaux et leurs électeurs s'entendent sur la nécessité d'un bon fonctionnement des marchés, c'est à dire d'un lieu de transactions réglementé approprié au ravitaillement d'une population urbaine croissante et susceptible de contestation. Ceci suppose que les autorités contiennent le développement des activités informelles, mesure en contradiction avec les intérêts d'une importante catégorie de commerçants dont la subsistance en dépend. C'est une source de conflits : refus d'occuper le nouveau marché standardisé à Diego Suarez, installation en dehors du périmètre du marché à Antsirabe et manifestations à caractère politique des *madinika* (les petites gens) à Antananarivo. L'acuité des problèmes rencontrés dans la gestion des marchés incite les municipalités à négocier directement avec des institutions ou des ONG de niveau international. Celles-ci répondent en fonction de critères qui leur



Marché informel à Diego Suarez, Madagascar

sont propres quant au choix des objectifs et des interlocuteurs locaux. Ainsi à la capitale, les aménagements réalisés grâce, entre autres, à l'appui du gouvernement japonais et de la Banque mondiale ont bénéficié de la notoriété de deux maires : Guy Razanamasy, ancien Premier ministre, et Marc Ravalomanana, actuel président de la République. Les interventions conçues dans une perspective de ravitaillement et d'assainissement de la ville, ne prennent que rarement en compte le fait que les grands marchés sont également des lieux d'insertion des ruraux. En effet ces derniers représentent une part importante des

clients pour des biens d'usage courant (confection, tissus, quincaillerie et épicerie) et des produits issus des circuits de la mondialisation (petit matériel électronique, électroménager, effets vestimentaires). Ce sont donc des lieux de contacts privilégiés avec les modèles urbains de vie et de consommation. Enfin, dans le contexte actuel de crise économique et d'une offre de plus en plus limitée d'emplois urbains, le commerce dans ses aspects informels apparaît comme l'une des stratégies les plus courantes pour l'installation en ville de ruraux et de migrants venant de régions plus lointaines. En ce sens les grands mar-

chés jouent un rôle intégrateur au niveau national. ■

VIETNAM

Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh-Ville et Hanoi

Responsable scientifique : Patrick Gubry - Institut de recherche pour le développement (IRD)

Contact : gubry@ird.fr

Les deux métropoles du Vietnam sont Hô Chi Minh-Ville (anciennement Saigon), 3,7 millions d'urbains au recensement de 1999, au Sud, et Hanoi, 1,5 million d'urbains, au Nord. Ces agglomérations sont entrées dans une phase de forte croissance urbaine depuis la mise en oeuvre d'une politique de libéralisation économique en 1986 (*le Doi Moi, ou Renouveau*). Devant la double constatation d'un solde migratoire positif du centre vers la périphérie des villes (dû surtout à l'explosion du prix du foncier au centre-ville) et d'une augmentation des mobilités temporaires, y compris des mouvements pendulaires, une enquête ménage basée sur un plan de sondage original, représentatif de chacune des deux villes, a permis d'explorer un domaine encore peu étudié, celui des mobilités intra-urbaines.

Après l'étude des principales caractéristiques de la population, les ménages non migrants ont été comparés avec les ménages migrants et les principaux changements de leur espace de vie avec la migration ont été mis en lumière : la migration dans l'espace urbain correspond le plus souvent à une amélioration des conditions de vie mais pose des problèmes nouveaux. Les déplacements temporaires ont été analysés selon leur type (à partir d'une question sur les motifs de sortie du logement « la veille »), les heures et les durées, aussi bien que les distances et les modes de transport, que ce soit pour aller au travail, aller à l'école ou suivre des



Patrick Gubry

Maisons jointives ou « à compartiments » à Hô Chi Minh-Ville

cours supplémentaires ; une typologie a été réalisée concernant les courses et les loisirs. Les différences selon le sexe sont évidemment fortes. Les opinions des principales personnes concernées ont été relevées, tant au sujet des conditions de leurs déplacements actuels que de leurs projets futurs.

Globalement, les deux cités vietnamiennes, Hô Chi Minh-Ville, la « capitale économique » et Hanoi, la capitale politique, montrent de fortes ressemblances, malgré leur histoire mouvementée et leurs destins qui ont été pendant longtemps radicalement « séparés » ; il existe néanmoins des différences intéressantes à souligner. Des pistes de recherche sont apparues tout au long de ce travail. La migration rurale-urbaine (souvent mentionnée) et les mobilités intra-urbaines (en-

core peu étudiées) sont en tout cas devenues en quelques années des facteurs

essentiels dont il faut tenir compte dans la planification urbaine au Vietnam. ■



Patrick Gubry

Motos à Hanoi

Innovation et modification des champs urbains : évaluation de l'action municipale dans le centre déshérité de Johannesburg

Responsable scientifique : Deborah Posel, Institut Wits pour la recherche sociale et économique (WISER), Université de Witwatersrand, (Afrique du Sud)
Contact : poseld@wiser.wits.ac.za

Cette étude porte sur les perspectives réelles de ce qui pourrait être considéré comme les devenirs urbains « souterrains » franchissant les seuils techno-ontologiques de l'ordre spatial urbain sans fidélité particulière à des modes de régulation spécifiques. Le centre déshérité de Johannesburg est une zone urbaine divisée entre différentes logiques d'organisation, exploitant différents assemblages de compétences techniques et englobant des sites d'activités spécifiques dans une large mosaïque de territoires extérieurs. Il combine une population tenant à tout prix à rester dans son logement avec une « population flottante », assez importante, qui change de domi-

cile plusieurs fois par an. Dépourvu de la plupart des sources d'investissement public, il fait cependant circuler d'importantes sommes en monnaie forte grâce à la prolifération de milliers de petits investissements qui constituent des circuits d'importation et d'échanges alimentant en permanence différents marchés. Il s'agit de marchés de biens immobiliers, de biens de consommation et d'instruments financiers originaux, voire des mouvements de population eux-mêmes. Ce centre exploite une infrastructure en déclin jusqu'aux limites de la durabilité, soutenant des économies de survie tout en consolidant une quantité de petites entreprises technologiques (téléphones mobiles, téléphones satel-

lite, ordinateurs de réseau, camionnettes et mini-bus) pour exercer une influence bien supérieure à ses capacités apparentes.

Les quartiers sous-équipés de la ville sont de plus en plus marginalisés, ne bénéficiant pas des stratégies spécifiques et des structures institutionnelles sur lesquelles les villes fondent leur avenir économique. La question n'est pas seulement de savoir comment les habitants compensent cette désarticulation progressive, mais comment ils l'utilisent pour orienter leurs quartiers dans une direction et vers un avenir particuliers.

Les principales conclusions de la recherche concernent la formation, l'établissement et la prolifération de ce que nous appelons les « écono-

mies du piratage ». Le centre était une vaste zone de développement d'infrastructures (grands immeubles résidentiels dont certains abritaient des centaines de logements, hôtels avec piscines et outils de communication sophistiqués, complexes de loisirs, parcs de stationnement souterrains). Ces infrastructures ont été portées largement au-delà de la capacité prévue ou ont été transformées pour servir à d'autres usages. Ces types d'utilisation inhabituels sont encouragés par, et structurent à leur tour, des modes de logement, d'entrepreneuriat et de collaboration sociale qui ne coïncident pas avec les conceptions couramment admises en matière de logement, de réseaux sociaux et autres. ■

VIETNAM

Hanoi, entre urbanisme duel et urbanisme dialogique : formes d'opposition et formes de conciliation des acteurs de l'urbain

Responsable scientifique : Christian Pédelahore - Institut parisien de recherche en architecture, urbanisme et sociétés (IPRAUS), Ecole d'architecture de Paris-Belleville
Contact : christian.pedelahore@wanadoo.fr

Nos études de terrain permettent d'établir et d'explicitier l'existence d'un double processus de structuration de la ville, à la fois savant et populaire, institutionnel et habitant, planifié et organique. Ces processus font référence inconsciente et implicite à des univers symboliques, à des pratiques et à des savoir-faire toujours peu ou

prou adaptés et incorporés, et de ce fait localisés et entrelacés.

Les évolutions urbaines qui en découlent directement prennent des formes tour à tour parallèles, interdépendantes, ou de rupture.

C'est par ce constat même que se trouve posée la double nécessité d'une objectivation des références et des pratiques, tout comme celle

de la prospection de modes de résolution opératoires et stratégiques de celles-ci.

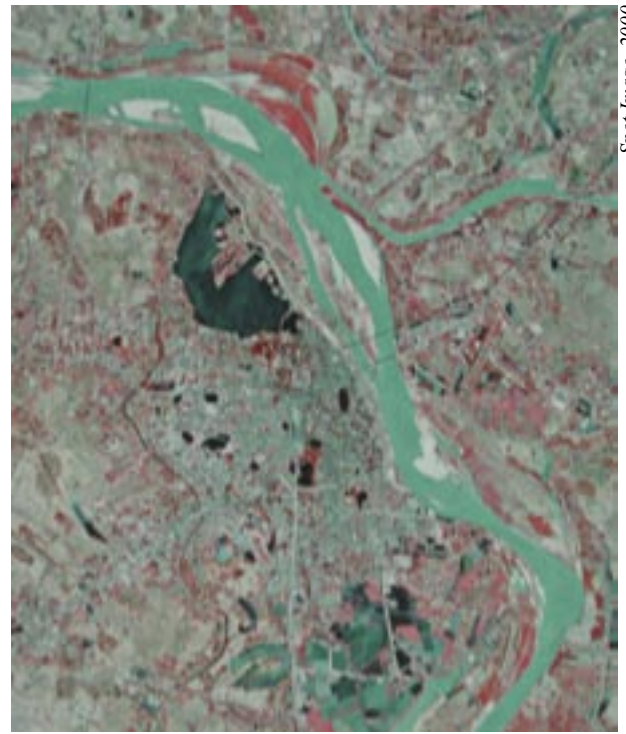
La voie actuellement choisie par les autorités vietnamiennes est celle d'un encadrement renforcé de ces dynamiques par la réduction et la suppression à terme d'un des acteurs principaux de ces transformations, à savoir les pratiques habitantes indépendantes. Cependant, une

autre voie semble, en théorie comme en pratique, possible. C'est dans ce double travail successif de connaissance et de proposition que peuvent se situer utilement les apports du monde de la recherche au domaine de l'action urbaine. Dans ces retours éclairants et nourriciers du terrain de la pratique quotidienne vers celui de la théorie, de ses concepts



Christian Pédalatore

Plan Directeur de Hanoi, 1999



Spot Image, 2000

Hanoi vue du Ciel

et de ses méthodologies opératoires. Cette voie concrète, intégratrice plutôt qu'exclusive, conciliatrice plutôt que conflictuelle, apparaît plus à même de tirer parti du « déjà là », des formes et des usages urbains réellement existants.

Pragmatique et performante, elle permettrait, par le biais de formes d'appropriation et de réécriture institutionnelles et professionnelles, la valorisation plutôt que l'éviction ou la marginalisation,

de l'ensemble des formes urbaines et territoriales.

Par ailleurs, les multiples formes d'intrication et d'interrelations entre acteurs peuvent être objectivées et instrumentées plutôt que de rester souterraines et occultées comme cela est le cas à l'heure présente.

Sont alors prospectées et développées des formes concrètes d'articulation interne des modèles, des représentations et des pratiques de l'urbain. Cette démarche

globale et intégratrice permettrait de localiser les pratiques dans des territoires et des continuités historiques spécifiques.

Serait ainsi renouvelé et enraciné fortement le cadre conceptuel et institutionnel de la planification et de l'aménagement urbain, avant et afin que d'influencer et de se diffuser au secteur privé tant formel qu'informel.

Serait ainsi rendue possible la migration d'une vision

unilatérale et restrictive, souvent ignorante de l'histoire et des territoires, à une vision à la fois plus globale et locale, négociée et complexe.

Cette évolution disciplinaire et politique demande cependant un changement de modèle urbanistique, voire la revendication et la mise en oeuvre d'un nouveau paradigme de l'aménagement et de la pensée vietnamienne de l'urbain. ■

LAOS - VIETNAM

Projets de voirie et recompositions urbaines à Vientiane et Hanoi

Responsables scientifiques : Nathalie Lancret – Institut parisien de recherche en architecture, urbanisme et sociétés (IPRAUS), Centre national de recherche scientifique (CNRS), Karine Peyronnie - Institut de recherche pour le développement (IRD)
 Contact : karine.peyronnie@bondy.ird.fr

La question des projets de voirie se charge de significations particulières à Vientiane comme à Hanoi où, au cours des dernières années, la mise en place et la consolidation de réseaux de VRD (voirie

et réseaux divers) ont été un des premiers domaines d'intervention publique et une des actions principales des politiques d'aide au développement. Les acteurs ne sont pas sans savoir les effets commerciaux de ces

aménagements à court, moyen et long termes : extensions formidables de l'aire à urbaniser et potentiel conséquent de projets et investissements, modifications des façons de se déplacer en ville.

Or ce réseau structure la ville sur la longue durée, les aménagements et les créations des voies font trace et marquent leur empreinte sur le territoire urbain pour en constituer la trame élémentaire dont les

Enjeu du développement urbain : nouvelle voirie et nouveaux projets dans le quartier Kim Lien à Hanoi



Emmanuel Cerise

transformations suscitent et confortent certaines modifications structurelles des configurations spatiales urbaines : modifications des logiques et du sens – dans la double acception du terme, des significations et des directions – et des formes du

développement urbain qui s'accrochent à ces voies ; plus-value foncière, modification des jeux et des enjeux du marché immobilier qui en sont la conséquence, dans un contexte d'émergence ; bouleversements culturels et sociaux associés à de nouvelles

façons de vivre en ville, de construire et d'habiter. C'est pourquoi l'étude ne porte pas sur les seuls aménagements de voirie, mais encore sur l'ensemble des projets architecturaux et urbains qui participent des transformations de Vien-

tiane et Hanoi, en tenant compte des comportements modestes des résidents et de ceux des promoteurs ayant pignon sur rue, dans la mesure où on peut en connaître les détails. ■

SÉNÉGAL

Emergence de nouveaux acteurs locaux et recomposition des territoires : appropriation de la centralité des villes par les Moodu Moodu

Responsables scientifiques : Cheickh Sarr - Université Gaston Berger, Saint-Louis, Amadou Diop - Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Contact : sarrcheickh@netcourrier.com

La géopolitique locale et internationale, les grandes mutations intervenues au cours de ces dernières années au Sénégal, ont favorisé l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs. Le Moodu a une histoire liée à la religion de Muhammad et à sa pratique locale, tandis que le concept Moodu dans son acception actuelle, englobe tous ceux qui vont tenter leur insertion professionnelle sans aucun soutien de l'Etat. Pour ce faire les Moodu Moodu se donnent les moyens de dépasser les structures institutionnelles par le jeu des relations informelles et interpersonnelles. Les nœuds de ces réseaux

sont Touba la Sainte « Capitale des mourides » et les marchés centraux des grandes villes sénégalaises. De ces places fortes les Moodu Moodu ont façonné des stratégies de déploiement commercial et spatial dont les résultats se mesurent à l'ampleur de leur appropriation des centralités commerciales et spatiales qu'ils ont vite fait de « labéliser » en usant d'enseignes et de présentations commerciales spécifiques qui font référence à la confrérie d'origine du Moo-



La confrérisation des lieux de commerce : un marquage territorial

Cheickh Sarr

du Moodu. Ces pratiques contribuent au processus organisationnel « que l'urbanisation mouride a fourni

aux réseaux transnationaux » (Riccio). Le regroupement des divers réseaux informels et traditionnels,

combiné à une pratique de partenariat avec des structures formelles de gestion des villes (organisations

patronales, municipalités, services étatiques), est révélateur de la transmutation de ces acteurs, jadis margi-

nalisés par un système de promotion sociale élitiste, en acteurs incontestés de l'augmentation du niveau

de vie des familles sénégalaises, ce qui est un indicateur essentiel du niveau de développement du pays. ■

TERRITOIRES PALESTINIENS

L'urbanisation des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie

Responsable scientifique : Hélène Seren – SHAML (Palestinian Refuger and Diaspora Center)

Contact : helser@club-internet.fr

En 1948, le déplacement de 200 000 réfugiés crée huit camps de réfugiés dans la bande de Gaza, et celui de 200 000 autres en crée 19 en Cisjordanie. Ils sont alors placés sous la gestion de l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency) qui organise l'assistance aux populations et pose les premières bases d'un fonctionnement.

Les camps de réfugiés sont les lieux d'aboutissement d'un exil massif et les lieux d'attente de la résolution par la communauté internationale de la question des réfugiés. La longue attente a opéré des mutations

morphologiques, sociologiques et économiques dans les camps de réfugiés. Les évolutions, imposées par la croissance démographique, donnent aux camps des allures urbaines.

Les camps de réfugiés en Palestine ont tout pour être des villes. Nous utilisons donc des méthodes et des concepts liés à l'urbain. Mais il s'agit bien de villes imposées, de villes refuges.

L'exil de 1948 a provoqué un séisme sociologique : aux identités traditionnelles de citadin, paysan et bédouin, se sont superposées celles de réfugié et de citoyen. A celle de réfugiés correspondent des attributs socio-éco-

nomiques successifs de rejet émanant du lieu commun. L'intégration passe alors par la voie de l'urbanisation et de l'urbanité.

Les stratégies d'intégration urbaine utilisent les mobilités (définitives, temporaires) ; l'évolution du bâti (architecturale, organisationnelle) ; l'établissement de nouvelles fonctions (économiques, commerciales, industrielles) ; des représentations politiques et sociales (contestataires, participatives).

Ces stratégies d'intégration ébranlent les structures traditionnelles, les conventions sociales solides internes. La présence des camps de réfu-

giés autorise d'autres lectures territoriales : en prenant une définition de la ville palestinienne, basée non pas sur la définition traditionnelle, mais sur la répartition géographique des institutions civiles, les camps de réfugiés intègrent le réseau urbain national palestinien. Cinquante cinq ans d'existence des camps permettent une analyse urbaine, mais les camps restent des territorialités provisoires (revendication du droit au retour) et contestataires (intégration d'un particularisme).

Les camps de réfugiés participent alors à la production de nouveaux modèles urbains, imposés et dépréciés. ■



Hélène Seren

Vue du camp de réfugiés d'Al Jalanun gouvernorat de Ram Allah/Al Bired, Palestine

MAROC - VIETNAM

Transitions nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable

Responsable scientifique : Claude de Miras – Institut de recherche pour le développement (IRD), Université de Marseille
Contact : demiras@up.univ-mrs.fr

Engagée à partir de la notion de transition, émergente tout au long des décennies 80 et 90, cette approche propose d'observer dans des pays qui ont en commun une décision publique centralisée, comment les nouveaux paradigmes du développement (décentralisation, privatisation, PPP/partenariat public-privé) ont pu marquer la gestion urbaine et en particulier la gouvernance de l'eau potable des grandes métropoles (Casablanca, Tanger-Tétouan au Maroc ; Hanoi, Haïphong et Ha Dong au Vietnam). Des transformations importantes sont effectivement apparues au Maroc avec la gestion déléguée de l'eau potable (à partir de 1997) et au Vietnam à la suite du *Doi Moi* (1986). Mais face aux volumes financiers des investissements de ces infrastructures et aux enjeux de la productivité urbaine des grandes métropoles, la décision publique est restée centrale dans les stratégies nationales. Si dans les deux contextes, la tendance est au montage -selon des agencements et des rythmes fondamentalement différents- de PPP effectifs ou exploratoires, les questions du prix de l'eau, de l'accès à l'eau des couches urbaines pauvres et de la régulation des nouveaux dispositifs, se posent identiquement mais reçoivent des réponses locale-

ment contrastées, la mise en concurrence apparaissant là où on l'attend le moins. Le débat de l'eau « bien marchand » ou « bien commun » n'est-il pas aujourd'hui convenu? Après les limites de la gestion en régie, après le triomphe annoncé mais inachevé du marché, les PPP sont apparus comme une voie innovante mais perfectible ; à côté de la gestion déléguée « à la française »

appliquée au Maroc, se dessinent au Vietnam des configurations plus spécifiques. Mais ces diverses formes de PPP sont-elles partout aptes à généraliser l'accès à l'eau y compris dans les quartiers précaires? Comment faire bénéficier les clients/usagers en tout ou partie des possibles gains de productivité? Au final, comment peut-on revisiter la question centrale de la régulation de

ces dispositifs au vu d'expériences de gouvernance de l'eau urbaine aussi différentes que celles du Maroc et du Vietnam? Une interrogation partout récurrente renvoie moins au choix « privé » versus « public » qu'aux procédures institutionnelles mixtes capables d'éviter les tendances monopolistiques de la distribution de l'eau urbaine. ■



Mosquée Hassan II à Casablanca

Claude de Miras

VIETNAM

L'évaluation des projets d'aides publiques au développement Hô Chi Minh-Ville et Hanoi

Responsables scientifiques : Duc Nhuan Nguyen – Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps (SEDET), Université Paris VII

Laurence Nguyen – Laboratoire théories des mutations urbaines (LTMU), Université Paris VIII

Contact : laurence.nguyen.rosenthal@libertysurf.fr

Cette recherche interroge la question des délégations au sein des projets d'aides publiques au développement (APD) (décentralisation, participation des habitants, degrés d'autonomie indépendance ou non des acteurs vietnamiens. Elle propose aussi d'identifier les formes de transferts associées à ces projets et leur validité (compétences, technologies). Elle interroge l'efficacité des dis-

positifs d'aide au développement, la question des blocages et de leur mise à jour.

Le cadre d'analyse et la méthodologie sont ceux de l'évaluation des politiques publiques et de la recherche-action, avec des enquêtes qualitatives auprès des principaux acteurs des projets retenus comme études de cas. Par ailleurs, la tenue d'un colloque de restitution de la recherche à l'Institut de recherche économique de

Hô Chi Minh-Ville a permis aux chercheurs et praticiens de confronter leurs démarches.

Les résultats montrent que les partenariats ne sont ni contrariés, ni tout à fait négociés mais imposés par la forme même des financements des projets où les rapports de forces sont en partie du côté du bailleur de fonds. Par ailleurs, le mode de relation reste profondément hiérarchique et sectoriel et l'on

est encore loin d'un mode de gestion par projet, il y a peu de délégation de pouvoir au sein des projets APD. Quant à la participation des habitants elle semble s'imposer par la nature des projets eux-mêmes qui impliquent de profonds bouleversements socio-spatiaux liés aux expropriations. La consultation des habitants doit alors permettre de négocier au mieux ces bouleversements. ■

MAROC - TUNISIE

Réseaux de transport et services urbains au Maghreb : les cas de Casablanca et de Tunis

Responsable scientifique : Chantal Chanson-Jabeur – Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps (SEDET), Université Paris VII

Contact : ccj@ccr.jussieu.fr

Casablanca et Tunis ont été dotées très tôt d'un système de transport collectif urbain (TCU). Ces systèmes ont fonctionné sous le régime des compagnies concessionnaires, dans un contexte colonial. Aux indépendances, nationalisation et constitution d'entreprises publiques à vocation de monopole sont introduites. A partir de ce modèle commun, des modifications interviennent à la fin des années 80. Déréglementation et ouverture au secteur privé, avec des modalités et des rythmes différents selon les villes, modifient les modes de déplacement des citoyens, phénomène accentué par une croissance urbaine et un étalement spatial significatifs. Les conditions

de déplacement se dégradent, de nouvelles formes illégales ou à la limite de la légalité se mettent en place. L'étude s'est attachée à caractériser les défaillances du système de TCU institutionnels publics et privés et à analyser ces nouveaux modes émergents et/ou de substitution.

Dans cette perspective, une attention particulière avec enquête à l'appui a porté sur les « taxis blancs », les petits taxis et les charrettes de Casablanca. Les résultats sont éloquentes puisque la part de ces modes, dont une partie de leur activité s'inscrit dans l'illégalité, intervient pour 37,4% des déplacements totaux (le transport hippomobile autour de 1%). La mort annoncée de l'entreprise publique, la Ré-

gie autonome de transports en commun de Casablanca (RATC), et les dysfonctionnements du transport collectif privé induisent une faible participation des transports institutionnels dans les déplacements des casablancais.

A Tunis, l'activité des transports est plus structurée et relève en grande partie du secteur public. Malgré une implication financière des pouvoirs publics, les difficultés existent néanmoins. L'étude a mis l'accent sur un mode sous-étudié, dont l'importance croît, les taxis individuels. L'enquête réalisée permet de constater que les taxis ont un poids dorénavant qui se rapprocherait du métro en termes de passagers transportés.

Alger, prévue mais qui n'a pu être traitée, fait l'objet d'une approche en filigrane qui mériterait d'être développée compte tenu des spécificités et de la crise aiguë qui caractérisent les transports urbains algérois.

L'étude a révélé des différences de situation significatives selon les villes et met en garde sur une généralisation et un lissage de ces spécificités. Néanmoins, l'absence d'une autorité organisatrice est un dénominateur commun et renvoie à des difficultés d'évolution institutionnelle. La perspective de grands projets de développement des TCU dans les métropoles maghrébines va nécessiter de nouveaux schémas d'organisation des transports et de la mobilité. ■

CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL - AFRIQUE DU SUD

Autour de services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites : confrontations d'expériences abidjanaises, dakaroises et durbanites

Responsable scientifique : Sylvie Bredeloup - Institut de recherche pour le développement (IRD), Laboratoire population - environnement - développement (LPED), Université de Marseille
Contact : sylvie.bredeloup@newsup.univ-mrs.fr

Mettant en perspective des situations métropolitaines contrastées, les recherches conduites à la fois à Abidjan, à Dakar et à Durban visaient à apporter un éclairage sur les nouveaux arbitrages publics et privés à l'œuvre dans la gestion des services urbains. Nous avons essayé de comprendre comment la régulation des services publics marchands s'opère à travers le jeu des interventions des opérateurs publics, privés,

des usagers et des organisations citoyennes, selon des contextes sociologiques, économiques et politiques différents. Entendue au sens large, la régulation qualifie les mécanismes juridiques, économiques et politiques auxquels recourent les pouvoirs publics locaux pour stabiliser les antagonismes. Les formes et les modalités de partenariat public-privé mises en œuvre ont été analysées dans le cadre de la construction ou de la gestion :

- d'infrastructures de transport (gares routières) et de compagnie de transport ;
 - d'infrastructures primaires (réseaux d'eau potable et d'assainissement) ;
 - d'infrastructures commerciales (marchés).
- Nous avons essayé de répondre à trois séries d'interrogation :
- Y a-t-il ou non émergence d'une classe d'opérateurs privés nationaux ?
 - Quelles formes prennent les nouvelles relations entre l'Etat et les collec-

tivités territoriales depuis la décentralisation ? Collaboration, gestion partagée ou conflits de compétences ?

- Comment la régulation se structure-t-elle et évolue-t-elle dans un contexte de multiplication des initiatives privées et de nouveaux arbitrages publics ? ■

LIBAN - MAROC - ALGÉRIE - MAURITANIE

L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales

Responsable scientifique : Françoise Navez-Bouchanine - Centre national de recherche scientifique (CNRS), Université de Tours
Contact : fnb@club-internet.fr

Cette recherche tente de surmonter le réductionnisme auquel conduisent des analyses de projets et politiques urbaines centrées sur les seuls acteurs institutionnels et déniaient tout rôle actif aux habitants et acteurs locaux. La recherche, menée dans quatre pays contrastés en termes d'urbanisation et de politiques publiques, mais tous caractérisés par leur style de gouvernement « autoritaire », est située dans le contexte d'internationalisation des grands enjeux urbains et des processus de reconquête foncière et/ou de mise à la norme des centres urbains qui en découlent. Elle analyse les interactions entre politiques institutionnelles et dynami-



Quartier de recasement Kheir : constructions en cours et baraques «à vendre» Tanger (Maroc)

Françoise Navez-Bouchanine

ques sociales en ciblant des situations où « les » urbanisations - formelle et informelle, loin d'être étanches, sont fortement imbriquées. Reconstituant les projets et les politiques - de l'affichage de leurs intentions jusqu'à leur « réalisation », ou non-réalisation -, le travail procède aussi par confrontation de deux situations a priori très différentes de mise à la norme : déplacement justifié par le relogement et l'amélioration des

conditions de vie des habitants : simple éviction pour apport de grands aménagements (autoroutes, grands axes intra-urbains). Malgré des différences - de pays, de politiques, de projets- que restituent bien les études de cas, l'application de la grille de lecture commune (circulation de l'information, représentations et attentes, rapports de force et négociation, ordres de légitimation) fait émerger quelques grandes convergences.

Les plus évidentes concernent la capacité de cet entre-deux à produire des effets inattendus, malgré un affichage d'irréversibilité et de rationalité en amont, la relativisation des différences de représentations, leur variabilité et évolution dans le temps, - souvent d'abord perçues comme tranchées - entre les « décideurs » et les autres, et enfin, la circulation importante des modèles et des ordres de légitimation entre acteurs différents. La

recherche apporte également des éléments propres à renouveler les questions d'articulation entre connaissances des processus sociaux et « *projetation*¹ » d'interventions sur l'espace, en général, ainsi que celles des « modèles » d'intervention sur les espaces dégradés ou illégaux, en particulier. ■

1 Nous retenons volontairement cette traduction du mot italien qui intègre si bien l'idée de processus.

VIETNAM

Métropolisation et développement durable : les enjeux du relogement planifié des zones d'habitat précaire à Hô Chi Minh-Ville

Responsable scientifique : Sébastien Wust – Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse)

Contact : sebastien.wust@epfl.ch

Ces dernières années, les nécessités de l'urbanisation, de la protection de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées, ont conduit à la réalisation d'opérations de relogement planifié à Hô Chi Minh-Ville. A travers l'analyse comparative d'un grand programme et d'un micro projet local de relogement planifié, cette recherche vise à comprendre, dans un contexte de métropolisation avancée, les logiques et les mécanismes générateurs d'effets socioéconomiques, et ce tant au niveau des coûts que des bénéfices sociaux engendrés par ces opérations.

Son cadre théorique fait référence à trois domaines de connaissances différents, mais largement interdépendants. Le premier mobilise les savoirs relatifs à la métropolisation des pays en développement. Lié au processus de globalisation et de polarisation des échanges internationaux, par lequel

la plupart des ressources tendent à se concentrer dans les pays du Nord, ce processus implique des phénomènes d'exclusion et une tendance à la fragmentation de l'espace métropolitain. Le deuxième champ théorique se fonde sur les questions de l'habitat précaire dans les métropoles du Sud. Il s'agit de montrer comment les populations défavorisées qui résident dans des quartiers sous intégrés développent des tactiques d'insertion urbaine pour atténuer le poids de la précarité. Enfin, le troisième domaine relève de la problématique du relogement planifié. En lien avec la question de l'évaluation des politiques publiques, cette problématique vise à comprendre les effets socioéconomiques produits par ce type de programme urbain et de voir de quelle manière ils dégradent les conditions de vie des populations déplacées.

Les résultats obtenus montrent que les effets induits par ces deux formes de re-



Zone d'habitat précaire à Hô Chi Minh-Ville, Vietnam

Sébastien Wust

logement planifié (grandes opérations, micro projets) convergent et reproduisent, avec des intensités différentes, des mécanismes socio-économiques sensiblement identiques. On pense ici plus particulièrement au phénomène d'endettement des familles, à la revente des logements et au processus de gentrification des sites de relogement. Cela peut paraître étonnant alors que ces opérations s'appuient sur des instruments opérationnels sensiblement diffé-

rents (critères d'éligibilité, compensations, alternatives de relogement, organisation institutionnelle, etc.).

La compréhension des mécanismes socio-économiques post relogement est riche d'enseignements dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les politiques de l'habitat des plus pauvres. Elle est également à l'origine de la formulation de recommandations visant à éviter ou à réduire les effets les plus néfastes du relogement planifié au Vietnam. ■

De la planification urbaine à l'urbanisme des projets de lotissements

Responsable scientifique : Touna Mama - Université de Yaoundé II (Cameroun)

Contact : tounamama@yahoo.fr

Cette recherche a analysé l'impact des projets de lotissement sur le développement urbain ainsi que l'incidence socioéconomique des services urbains sur l'extension spatiale des métropoles camerounaises.

Grâce aux enquêtes menées auprès de 667 ménages dans les villes de Douala, Yaoundé et Garoua, l'étude aboutit aux conclusions suivantes :

- La politique foncière est un mélange complexe de pratiques coutumières et du droit moderne, hérité de la colonisation. Au fur et à mesure des mu-

tations de propriété, les terrains se dégagent des règles de distribution coutumière.

- Les réseaux techniques (eau, électricité, communications) dont sont fortement tributaires les activités urbaines, sont réalisés sans respect d'un plan d'aménagement ; Ce qui a pour conséquence la dégradation de l'environnement urbain, la pollution des eaux dans un contexte de densité résidentielle très élevée.
- La gestion foncière des villes recourt aux plans d'urbanisme lorsque

ceux-ci existent (Garoua). Les plans d'urbanisme (SDAU) de Douala et de Yaoundé n'ont malheureusement pas été approuvés, ce qui pose des problèmes d'exécution.

- Certaines défaillances relevées pourraient être corrigées :
 - La qualification du personnel technique, le cadre institutionnel, l'autonomie de gestion ;
 - Les plans de développement urbain réglementaires et opérationnels ;
 - Les outils d'aide à la gestion spatiale des

quartiers périphériques, notamment les méthodes quantitatives pertinentes pour l'analyse du couple besoin-ressources mobilisables, les technologies de télédétection et de GPS appliquées à la cartographie numérique.

Cette recherche montre qu'en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics, les besoins d'accès à la propriété et aux services urbains ne sont que légèrement satisfaits. D'où l'importance d'un renouvellement de la planification. ■

TERRITOIRES PALESTINIENS

Analyse sociologique des opérations de réhabilitation des centres anciens d'Hébron et de Bethléem

Responsable scientifique : Monique Hirschhorn – Université Paris V

Contact : monique.hirschhorn@laposte.net

Est-il possible de mettre en œuvre dans les territoires palestiniens des projets urbains au sens normatif du terme, c'est-à-dire des opérations planifiées et suivies dans leur réalisation, concevant la ville comme un lieu de vie et de sociabilité ?

C'est à cette question que nous nous sommes efforcés de répondre et le choix initial de prendre comme terrain la réhabilitation du centre ancien d'Hébron et celle du centre ancien de Bethléem s'est révélé particulièrement fructueux. Car, si le contexte général, d'un proto-Etat dont le maintien dépend de l'aide internatio-

nale et qui est soumis à un ordre colonial auquel il ne peut s'opposer, est le même pour les deux terrains, les contextes locaux sont différents. La « force » de la ville d'Hébron tient à sa cohésion et sa relative fermeture sur elle-même, celle de Bethléem à son ouverture sur le monde extérieur.

La comparaison permet alors de dépasser l'aspect particulier de chaque cas pour dégager les éléments qui ont assuré la réussite de chaque projet. On en retiendra trois principaux : d'abord la mise en place d'un maître d'ouvrage unique, légitime sur le plan local et par rapport aux différents bailleurs

de fonds – c'est la création du Président de l'Autorité palestinienne, à Hébron, du comité de réhabilitation à Hébron, du « ministère Bethléem 2000 » à Bethléem – ensuite, grâce à des interventions extérieures, l'élaboration d'un plan d'action qui a permis d'échapper à la fragmentation de l'action, enfin, l'existence de ressources humaines, c'est-à-dire, de palestiniens ayant les compétences voulues et susceptibles de ce fait de négocier avec les bailleurs de fonds.

Cette analyse permet donc d'envisager à quelles conditions il est possible de mener des projets urbains de même ampleur dans les Territoires palestiniens. Une opération

de sauvegarde de Jéricho et de son oasis, s'inscrivant dans la politique du développement durable, est, sur ces bases, parfaitement concevable. Mais une opération cohérente de réhabilitation de la partie arabe de la vieille ville de Jérusalem ne semble guère possible dans le contexte actuel. ■

MOZAMBIQUE - AFRIQUE DU SUD - CÔTE D'IVOIRE - MALI

Stratégies des acteurs, dynamiques urbaines et structuration des territoires

Responsable scientifique : Denis Requier-Desjardins – Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines

Contact : denis.requier_desjardins@c3ed.uvsq.fr

Le projet s'est intéressé à deux couloirs de transport, l'un en Afrique Australe, objet d'une politique volontariste d'aménagement du territoire, l'autre en Afrique de l'Ouest, sans intervention spécifique des pouvoirs publics.

En Afrique Australe, le corridor de Maputo a joué depuis 1995 un rôle d'entraînement sur la conjoncture macroéconomique au Mozambique, particulièrement vigoureuse sur la période. La polarisation démographique est moins évidente dans la mesure où la croissance démographique de la zone urbaine de Maputo ne s'est pas fortement accélérée. En Afrique du Sud, jusqu'à présent le corridor ne semble pas avoir modifié sensiblement les effets de polarisation démographique

et d'urbanisation dans les régions qu'il traverse. On constate par contre un dynamisme relatif des activités commerciales particulièrement dans les agglomérations sud-africaines proches de la frontière que l'amélioration des infrastructures de transport, l'ouverture du Mozambique et la proximité du marché représentée par une capitale d'état entretiennent. On se doit d'être plus sceptique sur les effets d'entraînement du corridor sur les autres activités comme le tourisme, l'agriculture d'exportation ou l'industrie. En Afrique de l'Ouest, sur l'axe Mali – Côte d'Ivoire, les efforts d'investissements en infrastructures ont été faits en Côte d'Ivoire en fonction de la concentration spatiale des activités économiques. Les mesures favorables à la création de

pôles d'activités de petites et moyennes tailles dans les petites ou moyennes villes notamment du Nord, contribueraient à l'émergence d'une dynamique urbaine endogène. Au Mali, en l'absence de politique d'urbanisation et de développement régional comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire dès les premières années des indépendances, la ville ne suffit pas à provoquer un essor des activités industrielles. Ce développement ne repose pas seulement sur le regroupement spatial des facteurs de production, mais sur des politiques industrielles et de dotations en infrastructures. On constate une configuration centre-périphérie semblable à la Côte d'Ivoire et qui se caractérise par une forte disparité entre le district de Bamako et les autres régions du Mali.

En Côte d'Ivoire les activités de survie dominent dans toutes les villes, en raison des contraintes démographiques, de l'autonomisation économique des villes enclavées (peu insérées dans un réseau urbain et avec de faibles effets frontières) ou de l'extraversion des villes ouvertes. Le segment des micro-entrepreneurs est plus présent dans les villes les plus grandes, insérées dans un réseau urbain (par l'effet portuaire, agro-exportateur ou frontalier), mais son essor est limité par l'extraversion de ces villes. Il y a effritement des tissus économiques locaux, exode rural, processus croissant d'urbanisation de la pauvreté et transfert de la pauvreté et des inégalités des centres ruraux, vers les villes ivoiriennes en Côte d'Ivoire. ■

AFRIQUE DU SUD - ETHIOPIE - NIGERIA - TANZANIE

Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne

Responsable scientifique : Alain Dubresson - Université Paris X Nanterre

Contact : alain.dubresson@u-paris10.fr

Dans un contexte de mondialisation néolibérale et de mise en oeuvre des réformes de décentralisation inspirées du *New Public Management*, les pouvoirs publics locaux d'Afrique subsaharienne sont confrontés à un défi majeur : comment con-

cevoir et piloter des politiques susceptibles d'accroître la valeur ajoutée des villes et de combattre la pauvreté massive, d'assurer le financement des équipements et des infrastructures en tentant de réduire les inégalités sociales et spatiales intra-urbaines qui demeurent considérables ?

Les nouveaux dispositifs de la gouvernance urbaine – définie comme l'ensemble des processus de coordination d'acteurs, groupes sociaux et institutions visant la réalisation de projets urbains collectivement négociés – qui cherchent à valoriser les initiatives locales, les partenariats

publics/privés et la cohérence de leurs actions, sont au cœur du programme. Celui-ci visait à travailler une notion théorique, la régulation à l'échelle locale. Le terme de régulation qualifie les mécanismes (juridiques, économiques et politiques) auxquels, dans un contexte de change-

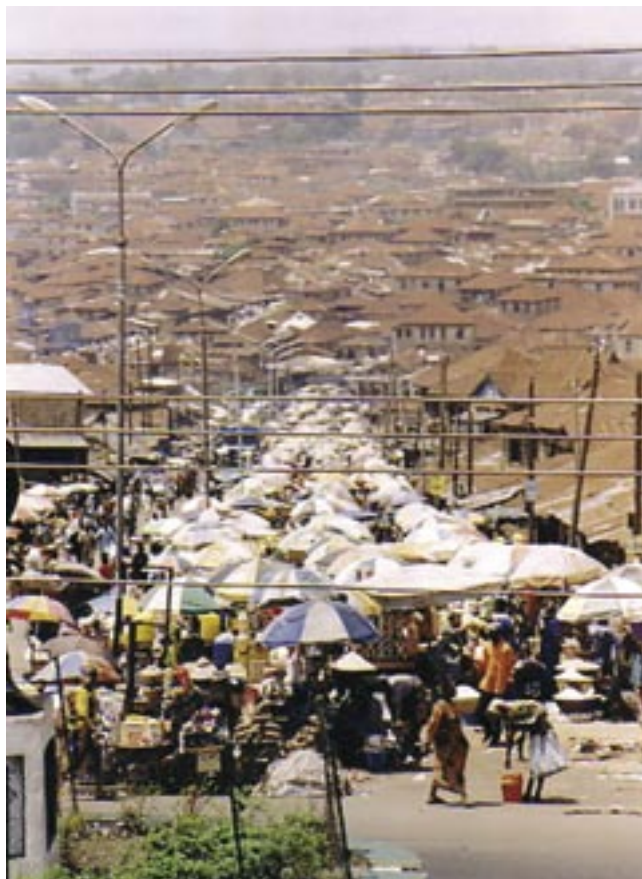
ment, recourent les pouvoirs publics locaux pour stabiliser les antagonismes, assurer la reproduction mutante et/ou la transformation d'un système social.

Deux principaux résultats empiriques sont à souligner :

- la mise en évidence de l'hétérogénéité des complexes réformateurs locaux : puissance et autonomie des gouvernements métropolitains d'Afrique du Sud, dépendance des autorités locales d'Éthiopie, de Tanzanie, du Nigeria, subordonnées aux échelons supérieurs de pouvoir ;
- au-delà de cette diversité, tous les pouvoirs publics

locaux spécialisent et spatialisent leurs interventions, usant d'une large gamme d'arrangements publics-privés en matière de services et d'équipements, qui vont de la spatialisation à la territorialisation intra-urbaines, accroissant parfois les risques de fragmentation.

Le principal apport théorique repose sur la distinction proposée entre spatialisation et territorialisation, qui expriment chacune différents types de gouvernance territoriale et révèlent deux modes principaux de régulation, une régulation localisée (spatialisation), une régulation locale (territorialisation). ■



Andrew Estibe

Vue d'ensemble d'Oja Oba, premier marché d'Ibadan, Nigéria

BURKINA FASO - MALI

« Incivilités de la société civile » : Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako

Responsable scientifique : Jacky Bouju - Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), Université d'Aix-en-Provence

Contact : bouju@msh.univ-aix.fr

Cette recherche anthropologique, conduite sur deux ans (2002-2003) à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et dans les communes 1 et 2 de Bamako (Mali), analyse les rapports et les luttes entre les habitants, la société civile, les pouvoirs locaux traditionnels et les autorités publiques pour le contrôle social de l'espace urbain. En fait, il est apparu que l'espace urbain était le théâtre de la confrontation entre deux conceptions de l'ordre urbain. La première, soutenue par les autorités du district, tente d'imposer « l'ordre »

d'une ville conçue avec des espaces délimités et des lieux spécialisés et clairement définis. Elle s'oppose à la deuxième, un « désordre » dû à l'occupation « anarchique » et chaotique des rues et des places, entreprise essentiellement par les habitants pauvres, mais aussi à la fragmentation en nouveaux lotissements, de nature clientéliste, effectuée par les agents du pouvoir local. L'analyse des termes de cette confrontation, qui met en évidence les inattentions civiles et les incivilités de la société civile urbaine, tente d'une part de dévoiler

les problèmes locaux rencontrés lors du processus démocratique engagé avec la réforme de la décentralisation de l'État, et d'autre part, de montrer l'émergence problématique d'une citoyenneté qui essaye de se dégager de la royauté traditionnelle et du clientélisme. La recherche de terrain en anthropologie politique s'est orientée dans deux principales directions : solidarité engendrée par le lien social et rivalité engendrée par l'accès politique à travers la voie démocratique et clientéliste aux postes du pouvoir municipal. La première di-

rection s'est centrée principalement sur la description du lien social urbain et de la solidarité qui se concrétisent par différents modes de sociabilité (Bobo-Dioulasso et communes 1 et 2 de Bamako) et accessoirement sur la description de certaines pratiques inciviles dans l'utilisation domestique de l'espace urbain public destiné à l'assainissement (Bobo-Dioulasso). Cette étude a d'ailleurs éclairé d'un jour intéressant les principaux concepts populaires « d'occupation », « de propriété » et « d'espace public » (Bobo-Dioulasso).

La deuxième direction s'est centrée sur les relations civiles et civiles associant le citoyen à sa municipalité. Celles-ci ont été étudiées au moyen de trois différentes approches. La première a analysé la procédure par laquelle les candidats des partis politiques tissaient des liens clientélistes avec les habitants pendant les der-

nières élections municipales à Bobo-Dioulasso ou comptaient les tisser pour les prochaines élections dans les communes 1 et 2 de Bamako. Cette étude a confirmé ce que nous savions déjà sur la conception populaire du « pouvoir ». La seconde a examiné les enjeux se cachant derrière le bouleversement suscité par la spéculation

politique et la corruption généralisées relatives aux nouveaux lotissements urbains (Bobo-Dioulasso et commune 1 de Bamako). La dernière approche a décrit la formation au niveau local d'une intermédiation associative montrant le rôle très ambigu que jouaient les acteurs clés, en faisant partie simultanément de la société

civile et de la municipalité (Bobo-Dioulasso et commune 2 de Bamako). Enfin, la conclusion tente de mettre en évidence les obstacles probables et les conditions éventuelles qui se posent à l'apparition d'une citoyenneté urbaine effective. ■

AFRIQUE - MOYEN-ORIENT

Les municipalités dans le champ politique local : les effets des modèles exportés de décentralisation sur la gestion des villes

Responsable scientifique : Emile Le Bris, Institut de recherche pour le développement (IRD)

Contact : emile.lebris@bondy.ird.fr

L'étude met en évidence la multiplication des acteurs de l'action publique et la complexification d'un jeu où les municipalités n'occupent qu'une place bien modeste; en attestent le discrédit attaché aux fonctions électives locales, la morosité et la démobilisation qui marquent les élections locales. Au Maroc, la proclamation de «l'unicité de la ville» s'accompagne dans la réalité d'une extraordinaire fragmentation du processus de décision et des procédures. Au Liban en revanche, face à des structures étatiques sclérosées, les élections municipales de 1998 connurent une participation importante et furent très disputées. Les élections locales mettent le plus souvent en valeur les logiques notabilliaires et patronales mais, au final, ce sont les logiques partisans et de proximité du centre qui prévalent. Confrontés à un urbanisme de contrainte comme à Ouagadougou, les citoyens se retournent moins vers l'équipe municipale que vers les acteurs religieux et vers la chefferie tradition-

nelle. Il arrive pourtant, comme à Beyrouth, que la municipalité, investie par un parti politique fort, retrouve une position éminente dans la mise en œuvre de l'action publique. Au Sénégal, la repolitisation de la société urbaine après 1996 passe par une sphère associative jouant à la fois comme courtier, comme espace de formation de futures élites et comme contre-pouvoirs. On assiste ici et là à l'ouverture de nouveaux espaces de débat public, en même temps que se développent des formes, inédites en Afrique, de communication politique (rôle des médias libres et plus particulièrement des radios communautaires).

Nous avons enfin cherché à construire des «comparables» autour du rôle des bailleurs de fonds internationaux dans la circulation des modèles. Le poids de l'aide internationale dans la prise de décision publique est variable d'un pays à l'autre, mais les réformes plus ou moins imposées de l'État traduisent une «mise en dépendance». Les pays concernés sont conviés à

un effort de normalisation des modes de gestion des affaires publiques, le kit de la «bonne gouvernance» imposant une logique de marchandisation des pouvoirs locaux. Les donateurs trient entre collectivités locales destinataires, privilégiant celles qui disposent de ressources suffisantes et sont susceptibles d'intégrer aisément le «prêt à penser» de la gestion urbaine. Les ordres urbains convoqués à l'occasion de la mise en œuvre de la décentralisation combinent en réalité à la fois les effets de modèles d'importation et des modèles historiques localisés. Au Liban et en Palestine, les donateurs s'alignent sur les équilibres communautaires et régionaux. Au Sénégal, la municipalisation constitue une forme d'actualisation des liens entre pouvoir central et réseaux politiques locaux. Les bailleurs internationaux se contentent-ils de déclencher une inflation discursive, sans parvenir à faire «bouger les lignes» de partage des pouvoirs ? L'aide jouerait certes un rôle dans l'émergence de

groupes de pression et d'entrepreneurs politiques, mais elle conforterait finalement le statut quo social en régulant admirablement la société post-ajustement, tout en alimentant ses élites. L'effet d'écho des modèles importés, amplifié par les experts, n'en reste pas moins puissant, au point que, dans les pays receveurs d'aide, les systèmes d'acteurs tendent à se standardiser en fonction des attentes des partenaires internationaux. ■

Facteurs d'initiatives communautaires réussies au niveau du « barrio »

Responsable scientifique : Kosta Mathéy, TRIALOG, Université de Darmstadt

Contact : kmathey@aol.com

Les initiatives communautaires visant à l'amélioration du quartier représentent une réponse possible pour les populations sous-équipées du Sud, face à la mondialisation réduisant les fonds publics et accentuant la pauvreté absolue. Toutefois, seules quelques-unes des nombreuses initiatives urbaines sont totalement réussies et deviennent des références en matière de bonnes pratiques. Afin d'examiner les facteurs communs contribuant au succès ou à l'échec de ces initiatives communautaires, près de quarante expériences ont été analysées en profondeur, à la Havane. Il s'est avéré en particulier que les facteurs suivants avaient un impact dans le cas de Cuba et pourraient avoir une importance dans d'autres contextes sociaux :

- Motivation à l'origine de l'initiative : On a découvert essentiellement que le nombre d'initiati-

ves réussies venant de la base était à peu près égal à celui des initiatives réussies répondant à un programme ou à un encouragement de l'État.

- Direction de projet : Dans treize des vingt initiatives les plus réussies, le rôle de la personne naturellement chargée de diriger le projet a été décisif.
- Relations avec les institutions publiques : l'intervention de l'État peut aussi bien avoir un effet très encourageant que constituer un obstacle aux initiatives des barrios.
- Organisations de masse : ce type d'organisation est une particularité de Cuba et s'est avéré pertinent pour les Comités de défense de la révolution (CDR) et de la Fédération des femmes. Dans la plupart des études de cas, ces organisations ont contribué aux initiatives de quartier, mais

leur importance n'a jamais été centrale.

- Organisations intermédiaires : à Cuba, les principales organisations intermédiaires sont appelées Ateliers de transformation intégrale du quartier ; elles dépendent des autorités municipales. Dans la plupart des cas, leur contribution s'est avérée très précieuse pour l'avancement des projets, en particulier des plus faibles.
- Religion et culture : les connotations culturelles et la religion afro-cubaine en particulier se sont révélées être une forte motivation dans un grand nombre d'initiatives. C'est le résultat le plus inattendu de la recherche.
- Sources de financement : les sources de financement internationales ont aidé à réaliser des projets individuels, mais ont rarement pu mobiliser les habitants. La

municipalité a été très efficace dans le financement de l'organisme intermédiaire. L'autofinancement a contribué considérablement à la pérennité des initiatives.

En conclusion, il a été mis en évidence qu'aucun facteur déterminait à lui seul le succès ou l'échec d'une initiative de quartier. En effet, différents facteurs plus ou moins importants ont pu être identifiés et des avertissements ont été formulés. Le facteur le plus important dans les cas analysés est de loin la direction de projet, suivie des liens religieux et culturels, du soutien d'une organisation intermédiaire et des efforts d'autofinancement. Aucune différence significative n'est apparue selon que les initiatives venaient de la base ou du gouvernement, et que leurs principaux responsables étaient des hommes ou des femmes. ■

Le marché de Santa Fé,
Playa de la Habana,
Cuba



Kosta Mathéy

PALESTINE

Gestion des services urbains : construction institutionnelle, processus et mode de régulation

Responsables scientifiques : Marlène Ghorayeb – Laboratoire théories des mutations urbaines (LTMU), Institut Français d'Urbanisme (IFU), Jean-Pierre Troche - Ville et Habitat

Contact : marleneghorayeb@noos.fr

La recherche a porté sur deux services comportant de forts enjeux stratégiques, économiques et sociaux : l'eau et l'électricité, dans deux principales villes situées dans la bande de Gaza, la ville de Gaza (400 000 habitants) et celle de Kahn-Younis (180 000 habitants).

Dans le contexte immédiat du conflit, la recherche a permis de mesurer à quel point la gestion des services urbains est fortement instrumentalisée par les acteurs du conflit et s'inscrit dans des rapports de force et de domination qui passent d'abord par la captation des ressources (par exemple, destruction et fermeture des puits palestiniens). Le morcellement du territoire constitue le deuxième aspect de cette instrumentalisation : l'interdiction faite aux réseaux de franchir les « corridors de sécurité » et les enclaves constituées par les colonies israéliennes, le maillage des réseaux destinés à desservir ces mêmes colonies, inscrit de fait sur le territoire une forme d'occupation, parfois difficilement réversible, qui empêche de constituer une cohésion de gestion des services urbains niant ainsi toute unité au territoire palestinien.

Les modes de gestion des services urbains en Palestine, le positionnement actuel des acteurs – autorités Israéliennes, collectivités territoriales palestiniennes, compagnie de distribution, Autorité nationale palestinienne, pays donateurs, ONG – renvoient donc, à la fois à l'immédiateté et à la violence du con-

La bande de Gaza un territoire clos et morcelé par l'occupation israélienne : en bleu les territoires contrôlés par les colonies israéliennes ainsi que les « corridors de sécurité ». Aucun réseau desservant des zones palestiniennes ne peut franchir ces territoires.



Ville et Habitat, Jean-Pierre Troche

flit présent, mais aussi aux multiples questions posées par une prospective de sortie de crise plus ou moins incertaine. Il s'agit en particulier des questions soulevées par le repositionnement du rôle des collectivités territoriales vis-à-vis des instances de l'Autorité nationale palestinienne et des solutions actuellement soutenues par les pays donateurs qui font référence à un modèle fortement décentralisé et privatisé. Dans ce contexte, le débat sur la décentralisation dans la gestion des services urbains est très présent parmi les acteurs, opposant un

modèle tout Etat à un modèle très fortement décentralisé des services. L'analyse de la chaîne des responsabilités dans la production et la gestion des services urbains réalisée dans le cadre de notre recherche a fait apparaître la possibilité d'une approche différenciée des fonctions de contrôle et de régulation concernant la répartition des rôles entre autorité nationale et pouvoirs locaux. Cette approche fait émerger une perspective où le renforcement d'un Etat national en devenir n'est pas a priori antinomique à une consolidation et à une prise des responsabilités

significatives des collectivités locales. Dans cette même perspective, le renforcement du rôle des collectivités peut aussi s'accompagner d'un mode de régulation impliquant plus fortement la population propre à garantir la cohésion sociale et l'adhésion autour de la gestion des services urbains. ■

La nouvelle coutume urbaine : évolution comparée des filières de la gestion foncière urbaine

Responsable scientifique : Alain Durand-Lasserve, Centre national de recherche scientifique (CNRS), Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps (SEDET), Université de Paris VII

Contact : a.durand-lasserve@wanadoo.fr

La recherche a porté sur neuf pays : Afrique du Sud (Gauteng & North-West Province), Bénin (Cotonou & Porto Novo), Cameroun (Yaoundé), Ghana (Kumasi), Kenya (Nairobi), Namibie (Oshakati), Sénégal (Dakar), Tanzanie (Dar es Salaam) et Ouganda (Kampala).

Dans l'ensemble des villes étudiées, exception faite des villes d'Afrique du Sud, la grande majorité des terrains pour l'habitat est produite par des filières que l'on peut qualifier de « néo-coutumières ». Elles empruntent à la fois aux pratiques coutumières, informelles et formelles de gestion du sol. Elles ont évolué au cours des dernières décennies, mais leur place semble devoir rester prépondérante dans la majorité des villes étudiées.

Ces filières néo-coutumières ont au moins une des

deux caractéristiques suivantes : les droits qui sont transférés dérivent de droits coutumiers, mais contrairement au système coutumier, ils font l'objet d'une vente ; les rapports sociaux qui se mettent en place à l'occasion de la gestion du sol sont fondés sur la confiance et la réciprocité selon un modèle qui renvoie aux rapports sociaux prévalant dans le système coutumier. Ces rapports garantissent un niveau de sécurité de la tenure foncière supérieur à celui des autres filières informelles.

Les équipes associées au projet dans les neuf pays étudiés ont tenté de répondre aux cinq questions suivantes :

- Quel est le rôle actuel et quelle est la place qu'occupent les formes néo-coutumières de production et de gestion foncière ?
- Comment les systèmes néo-coutumiers fonctionnent-ils ?
- Comment ont-ils évolué et se sont-ils adaptés au changement ?
- Les formes néo-coutumières de production foncière constituent-elles une alternative viable à la production foncière formelle ?
- Quelles sont les interactions entre pouvoir néo-coutumier et pouvoir démocratique, en particulier à l'échelle locale/municipale ?

La reconnaissance des filières néo-coutumières par les pouvoirs publics - et son impact sur le prix du sol - ne risque-t-elle pas de réduire leur capacité à répondre à la demande des groupes urbains les plus pauvres ? ■

Mandela village, municipalité de Tshawane, à 40 km au nord de Prétoria, province du Gauteng, Afrique du Sud. Autoconstruction sur des terrains « coutumiers ».



Benoit Allanic

Publications



The challenge of slums : global report on human settlements 2003, United Nations Human Settlements Programme (UN-HABITAT).- Londres : Earthscan, 2003.- 310 p.

Ce rapport du programme HABITAT des Nations unies propose un état des lieux de l'habitat insalubre dans le monde et évalue à près de un milliard le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles. Il décrit les différents facteurs qui sous-tendent la formation de bidonvilles, leurs caractéristiques sociales, spatiales et analyse certaines politiques de lutte contre l'habitat insalubre.

www.earthscan.co.uk

Building safer cities : the future of disaster risk, de Alcira Kreimer, Margaret Arnold et Anne Carlin.- Washington : the World Bank, 2003.- 299 p., graph., tabl., bibliogr.

Cet ouvrage analyse les différents risques auxquels sont ou seront exposées les villes dans le monde. Les impacts économiques et les questions environnementales font l'objet d'études chiffrées. Les deux dernières parties évaluent la vulnérabilité sociale des populations face aux risques naturels et les modes de prévention possibles.

Prix : 43.67 €
www.eska.fr

Etat de la décentralisation en Afrique.- Paris : Karthala ; Cotonou : Partenariat pour le Développement Municipal, 2003.- 357 p., tabl., cartes, ann.

A partir de l'étude des processus de décentralisation dans une vingtaine de pays africains, cet ouvrage retrace le chemin parcouru depuis le début de la décennie 90. Une première partie établit les profils régionaux et met en exergue les convergences entre politiques et pratiques. Une deuxième partie analyse les profils de chaque pays.

Prix : 26 €
www.karthala.fr

A partir des études de cas réalisées au Maroc et au Sénégal sur les services urbains (eau, épuration et gestion des eaux usées), l'objectif de cette recherche était, d'une part, d'analyser les conditions d'accès des plus démunis aux services de base, et d'autre part, de s'interroger sur l'interaction entre les personnes participant à la mise en place de ces services, dans des villes aux contextes sociaux, économiques, politiques et historiques différents.

Les rapports entre les principes d'efficacité et d'équité, souvent en conflit, sont la conséquence, d'une part, de l'incapacité de l'État à assurer les missions de service public, et d'autre part, des privatisations lancées au début des années 1990. Ces privatisations s'appuient sur des règles techniques et financières telles que l'objec-

tif d'équité se trouve soumis à la logique d'efficacité.

Ce constat a conduit les chercheurs à s'interroger sur la façon dont s'organise l'interaction entre les personnes participant à la mise en place de ces services. Bien que les situations analysées montrent une hybridation de la logique, il s'avère que les États (un des principaux acteurs, « coincés » entre la société internationale et la société civile) n'ont pas choisi, jusqu'à une date récente, d'encourager l'émergence d'un pouvoir urbain où les questions liées aux services publics seraient négociées et débattues.

À partir de ces observations, trois questions en matière de recherche opérationnelle semblent se poser :

- Une fois l'hybridation de la logique constatée, comment les services urbains peuvent-ils saisir les éventuelles évolutions du modèle de la Banque

mondiale, présenté finalement comme autoritaire, ainsi que des projets réalisés par les acteurs de la société civile, en faveur des plus démunis ?

- Comment peut-on enrichir le débat entre la démocratie participative et la démocratie représentative ? Comment peut-on les associer dans la pratique pour passer de l'expérimentation locale à

l'émergence de pouvoirs urbains qui ne souffriraient pas du discrédit de l'une ni des faiblesses et insuffisances de l'autre ?

- Quelles hypothèses peut-on élaborer pour une revitalisation des structures municipales par les États eux-mêmes, qui verraient cette initiative comme une occasion de se repositionner politiquement et socialement ? ■



Borne fontaine à Pikine au Sénégal

ISTED - Villes en développement

Forum

1^{er} forum international du développement durable de l'Indre



Le 1^{er} forum international du développement durable de l'Indre aura du 25 au 27 juin 2004 à Châteauroux dans le cadre de la semaine nationale du développement durable.

Ce forum, à l'initiative de la Préfecture et de la Direction départementale de l'Équipement de l'Indre réunira les acteurs du développement durable en France et à l'étranger : élus, pouvoirs locaux, industriels, opérateurs universitaires, chercheurs, usagers. Il a trois objectifs :

- A partir d'action concrètes, favoriser des rencontres et des

échanges entre les décideurs locaux et nationaux (entreprises, agriculteurs, artisans, élus, Etat...), la communauté scientifique et les citoyens.

- Faire du département de l'Indre la référence dans le développement durable.
- Sensibiliser le grand public au développement durable.

Trois types de manifestations sont organisés :

- des conférences pour faire le point sur les acquis et les enjeux du développement durable
- une exposition réalisée avec

le concours de partenaires, pour présenter des exemples concrets d'actions de développement durable

- un colloque scientifique pour permettre aux chercheurs et universitaires de faire le bilan des travaux de recherche en cours.

→ Contact : Sandrine Fournis, DDE de l'Indre
Mél : sandrine.fournis@equipement.gouv.fr

→ Contact : Stéphanie De Sa Rego, Isted
Mél : stephanie.de-sa-rego@i-carre.net

Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain

Paris, ENA, 6 avril 2004

Une centaine de participants à cette journée ont bénéficié d'une restitution du programme de recherche mené entre 2001 et 2003. Vingt équipes associant des chercheurs du Nord et du Sud, avec une participation significative des collectivités locales, des organisations de solidarité internationale et des associations de développement locales, des bureaux d'études, des universités et des entreprises, ont travaillé dans seize pays d'Afrique, Cuba et le Vietnam. Ce programme a été financé par le ministère des Affaires étrangères et mis en œuvre par le partenariat pour le développement municipal (PDM) et le programme solidarité eau (pSEAU). Son comité scientifique présidé par Rémi Pochat (LCPC) est composé de vingt membres issus des différentes institutions actives dans ce secteur. Un rapport de synthèse a été publié pour cette journée reprenant les travaux de synthèse du programme, les aspects du comité scientifique et les fiches de synthèse des recherches.

→ Contact : *Christophe Le Jallé*,
pS-Eau. Mél : *pseau@pseau.org*
Contact : *Félix Adegnika*, PDM
Mél : *pdm@pdm-net.org*



Adp

La Journée d'études de l'Association de Professionnels - Développement Urbain et Coopération se tiendra le vendredi 10 septembre 2004 sur le thème «Les ressources des finances locales».

→ Contact : *www.adp.asso.fr*

Nouvelles de la coopération

Établissements humains : l'expérience française

Condition essentielle au développement durable de la ville, l'amélioration de la qualité des établissements humains réclame une approche intégrée, seule à même de prendre en compte les fortes interactions caractérisant le milieu urbain :

- Une gestion foncière adaptée garantissant notamment la sécurité d'occupation des sols, condition de tout aménagement urbain pérenne ;
- Un logement adéquat pour tous, élément de base des établissements humains ;
- Un accès aux services de base (eau potable, assainissement, gestion des déchets solides, transport, distribution d'énergie...) garanti pour tous, condition indispensable à la constitution d'un tissu urbain viable.

Coédité par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, un ouvrage (bilingue français/anglais) vient de paraître qui met en lumière quelques expériences significatives de la France dans ces trois domaines. Les exemples concernent aussi bien le territoire national que l'étranger et sont destinés à alimenter les réflexions sur l'élaboration des stratégies visant à améliorer les établissements humains.

→ Contact : *Anne Charreyron-Perchet – Isted*
Mél : *anne.charreyron-perchet@i-carre.net*



Coopération décentralisée Mairie de Paris

La ville de Paris a organisé le 29 mars dernier une présentation de ses activités en matière de coopération décentralisée dans le secteur urbain. Cette réunion à laquelle participaient de nombreux professionnels, représentants d'institutions françaises et internationales, ONG..., ainsi que des personnels de la Ville de Paris a été l'occasion de présenter des projets menés par la Ville tant au Laos et au Cambodge, qu'en Jordanie, en Egypte ou dans d'autres métropoles.

Les projets développés depuis trois ans font intervenir autour d'un chef de projet différents services de la Ville ainsi que des organismes techniques qui lui sont rattachés (APUR, SAGEP, SIAAP...). Ils concernent aussi bien la protection du patrimoine ou le traitement des centres anciens, l'aménagement d'espaces publics ou l'appui à la réalisation d'un système d'assainissement. La coopération décentralisée met l'accent sur l'échange d'expériences et de savoir-faire et donne lieu à des actions dans le domaine de la formation, de l'assistance à la conception et la mise en œuvre de projets, ainsi qu'en matière de gestion urbaine.

→ Contact : *Délégation Générale aux Relations Internationales/ Ville de Paris, marie-pierre.bourzai@mairie-paris.fr*

Aux lecteurs du bulletin « Villes en développement »

Pour une mise à jour de notre fichier, merci de nous transmettre votre adresse électronique.

→ Contact : *anne-marie.gonzalez@i-carre.net*

Financé par :

Ministère
de l'Équipement, des transports,
du logement, du tourisme et de la mer

Ministère
des Affaires étrangères

Directeur de publication :
Jean Didier Blanchet,
Président de l'ISTED

Rédacteur en chef :
Jean-Michel Maurin,
Association de professionnels
développement urbain
et coopération (Adp)

Comité de rédaction :
Michel Arnaud
Anne Charreyron-Perchet
Xavier Crépin
Marie-Julie Dupont
Philippe Gratadour
Bernard Hoarau
Françoise Reynaud
Jean-Marie Tetart

Rédactrice : *Christine Pointereau*

PAO : *Christiane Rebel-Graechen*

Impression Lefevre - LP Presses
(91) Saint Michel sur Orge

ISSN 1151 - 1672

Abonnement : 4 n° par an 20 Euros

ISTED
Centre de documentation et d'information
«Villes en développement»
Arche de la Défense
Paroi Nord
92055 La Défense Cédex
France
Tél. (33) 1 40 81 78 01
Fax. (33) 1 40 81 78 07
Mél. *anne-marie.gonzalez@i-carre.net*
adresse internet : *www.isted.com*

Ce bulletin est en ligne
sur le site internet de l'Isted